



Les migrants

Lettre 74 aux cercles de silence

Janvier 2024

A ne se renseigner que sur le médias, tout va mal. En ce début d'année, souvenons-nous de **ce qui va bien**. Et pour cela, vous pouvez relire dans les lettres de 2023 les 118 paragraphes **surlignés en bleu**. Bonne année durant laquelle le travail ne manquera pas pour les associations et personnes de bonne volonté qui respectent les migrants, , réfugiés, déracinés, expatriés.

Réflexion, en silence, pour l'année qui débute.

Peut-on garder le silence quand la création crie, en vain, son mal-être ?

Peut-on garder le silence quand les créatures crient, en vain, leur mal-être ?

Comment dire, relater, toutes ces attentes pour vivre mieux ?

Est-ce d'une même voix ? ou de multiples manières ?

Est-ce par la polyphonie ou la symphonie ?

Alors si c'était par le silence ?

Que signifie le silence de ces femmes et de ces hommes assemblés au milieu du bruit ?

Est-ce, comme sur une partition musicale, ce qui permet de reprendre son souffle ?

C'est le silence des personnes enfermées dans les centres de rétention administratives ?

Celui d'une femme ou d'un homme qui a quitté son lieu de naissance, avec regret et avec espoir,

Celui d'une femme ou d'un homme qui espère trouver un ailleurs, une escale ;

Celui d'une femme ou d'un homme qui a quitté ceux qu'il aimait.

Celui d'une femme ou d'un homme qui n'a plus voix au chapitre

Celui d'une femme ou d'un homme qui n'a plus le droit de faire entendre sa voix,

Celui d'un enfant.

Le silence est gratuit, simple, il écoute, il respecte l'autre, il accueille chacun avec ce qu'il est, il aide à proposer une parole apaisée et compréhensive. Il s'ajuste à la vie réelle des hommes et des femmes, inscrit dans la durée, il modifie les opinions.

Si on allait écouter, en silence, ce que disent ces personnes qu'on ne voit pas mais dont on entend parler ?

Écoutons ce silence qui porte en lui le fracas d'une nouvelle liberté de l'Homme universel.

Pour être en bonne santé, rien ne vaut la marche. Ce que vous pouvez faire en participant aux marches des 14 et 21 janvier 2024.

Lisons aussi un résumé d'une **étude sociologiques** sur les migrants qui prend en compte l'opinion de diverses personnes des **forces de l'ordre**.

Il faudra attendre la prochaine lettre pour savoir ce que pense le conseil constitutionnel du projet de la loi sur l'immigration, et aussi la réaction du nouveau gouvernement qui regarde encore davantage vers la droite

Michel Girard

Table des matières

France..... 3

Loi immigration	3
Marche contre la loi immigration : 21 janvier 2024	4
Le projet de loi « immigration » : qu'en pensent les migrants	4
Des Migrants heureux en 2023	5
L'immigration irrégulière : Quelques informations issues du rapport de la cour des comptes (janvier 2024).....	6
Etude sociologique des migrants dans le briançonnais	10
Beaucaire.....	11
Calais	11
Dunkerque.....	12
Grande-Synthe	12
La Rochelle	13
Lyon	14
Mayotte	14
Montreuil	16
Montreuil.....	16
Nord (Département)	16
Nord – Pas-de-Calais	16
Ouistreham	17
Paris.....	18
Rennes.....	21
Saint-André-lez-Lille	22
Saint-Brieuc	22
MEDITERRANEE.....	23
ATLANTIQUE.....	24
Ocean Wiking.....	24
UNION EUROPÉENNE.....	25
Recommandations de l'OIM pour un Pacte de l'UE fondé sur les droits et l'humanité.....	25
Allemagne	26
Belgique	26
Espagne	28
Espagne	28
Finlande.....	30
Irlande	31
Italie	31
Pologne.....	34
EUROPE	35
Kosovo	35

Royaume-Uni.....	35
ASIE.....	37
Bengladesh.....	37
AFRIQUE	38
Algérie.....	38
Libye – Italie	38
Libye	39
Maroc	39
Maroc-Espagne	40
Sénégal.....	40
Tunisie.....	40
A lire.....	42

FRANCE

LOI IMMIGRATION

Le Conseil constitutionnel donnera son avis sur la loi Immigration le 25 janvier, soit un peu plus de trois semaines après son adoption par le Parlement. Dès l'adoption du texte, l'exécutif avait reconnu que certaines dispositions pouvaient être contraire à la Constitution. En attendant la promulgation de cette loi, qui durcit les conditions d'accueil et de résidence des étrangers, la mobilisation des opposants ne faiblit pas. La mobilisation contre la loi Immigration se mène sur plusieurs fronts à la fois. Juridique d'abord. Une cinquantaine **d'universitaires et de professionnels de terrain** ont planché sur ce texte et ont fait parvenir leurs contributions au Conseil constitutionnel. Les Sages rendront leur verdict le 25 janvier. Mais déjà, les professionnels soulignent les incohérences de cette loi. *"C'est un texte illisible qui se contredit parfois d'une disposition à l'autre et qui posera d'énormes problèmes d'applications. En fait, c'est une usine à fabrication de sans-papiers, une usine aussi à développement du contentieux des étrangers"*, assure un professeur de droit public à l'université de Grenoble, qui explique sa démarche. La mobilisation se joue aussi sur un front plus politique : 201 personnalités ont lancé dimanche un **appel à manifester le 21 janvier 2024** pour dénoncer, un *"tournant dangereux de notre République"*. Parmi les signataires : des artistes, des responsables associatifs ou encore des élus. Avant cela, syndicats, partis de gauche et ONG espèrent aussi mobiliser dans la rue **dimanche 14 janvier 2024**, pour tenter d'empêcher la promulgation de la loi.

Plusieurs contributions extérieures ont été soumises au Conseil constitutionnel, saisi dans le cadre de la loi adoptée en décembre par l'Assemblée nationale. Forum réfugiés a participé à la rédaction de plusieurs d'entre elles.

Suite à l'adoption définitive de la loi « pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration » par l'Assemblée nationale le 19 décembre 2023, le Conseil constitutionnel a été saisi par le président de la République, la présidente de l'Assemblée, un groupe de plus de 60 députés, et un groupe de plus de 60 sénateurs, pour statuer sur la conformité du texte à la Constitution. Afin d'alimenter le travail du Conseil constitutionnel, des contributions extérieures (aussi appelées « portes étroites ») ont été rédigées conjointement par des universitaires, des syndicats, des

associations et des organisations d'élus locaux. Forum réfugiés a participé à la rédaction des contributions sur l'asile et sur la rétention, et soutient également celle portant sur la protection sociale et l'hébergement d'urgence. Ces contributions soulignent l'inconstitutionnalité de nombreuses dispositions de la loi, que le Conseil constitutionnel devrait censurer. Ce dernier rendra sa décision le 25 janvier 2024. **S'il ne censure pas l'ensemble du texte**, la loi dans sa version validée par le Conseil constitutionnel sera ensuite **promulguée par le président de la République** et publiée au Journal officiel : dès le lendemain, les **mesures ne nécessitant pas de déclinaison réglementaire pourraient alors être mises en œuvre**.

<https://www.forumrefugies.org/s-informer/publications/articles-d-actualites/en-france/1378-loi-asile-immigration-forum-refugies-prend-part-aux-contributions-externes-adressees-au-conseil-constitutionnel>

MARCHE CONTRE LA LOI IMMIGRATION : 21 JANVIER 2024

Une marche est organisée le **21 janvier 2024**, pour demander au président de la république **de ne pas promulguer la loi** « immigration ».

Pour une députée de l'aile gauche de la macronie : *« Ce texte grandement issu du Sénat est allé trop loin. J'ai beaucoup réfléchi et je voulais être en cohérence avec moi-même (en signant la tribune – NDLR). Il me paraissait important qu'au sein de la majorité à laquelle je suis toujours attachée, des gens continuent à dire que la loi n'est pas celle du gouvernement pour laquelle nous voulions légiférer. »* Pour l'ancien défenseur des droits : *« Sous une apparence banale, ce texte me paraît, pour l'une des premières fois, mettre en cause des principes importants, des libertés et des droits sociaux dont tout le monde doit pouvoir jouir sur notre territoire, qu'ils soient nationaux ou étrangers. Savoir si nous allons installer un système de préférence nationale me paraît valoir une prise de position »*. Le président de la Ligue des droits de l'Homme rappelle *« Si on veut mener le combat prioritaire des valeurs, contre l'extrême droite, il faut un large rassemblement, dépassant les différences politiques et d'engagement. Nous condamnons cette loi parce qu'elle porte atteinte à beaucoup de fondamentaux de notre République et de notre devise »*.

<https://www.humanite.fr/politique/loi-immigration-darmanin/201-personnalites-appellent-a-marcher-contre-la-loi-immigration>

LE PROJET DE LOI « IMMIGRATION » : QU'EN PENSENT LES MIGRANTS

Le point de vue des principaux concernés, lui, reste peu audible dans le débat public.

Un égyptien, 32 ans, est installé en France depuis douze ans et travaille dans une entreprise du BTP. *"Je me sens impuissant et en colère. Notre voix, à nous les migrants, est faible : notre avis et nos critiques ne changent rien aux décisions politiques. Nos difficultés de tous les jours ne sont pas prises en compte. Ici, j'ai l'impression de vivre dans un pays arabe, où les politiciens décident ce qu'ils veulent sans se soucier de la population. Celle-là même que je rencontre tous les jours à 6h du matin en allant travailler : des hommes et des femmes issus de l'immigration qui montent dans les transports en commun, à l'aube. Dans ces métiers difficiles du bâtiment et du nettoyage, la plupart travaillent au noir et sont exploités. Avec la loi immigration, tous vont souffrir encore plus".* La loi votée par les députés impose aussi aux étudiants étrangers le versement d'une caution à leur arrivée en France. *"Alors qu'en parallèle, les universités font de la publicité pour attirer les étudiants d'ailleurs. Je ne comprends pas ce que les politiques veulent : plus d'étudiants et de travailleurs pour lutter contre le vieillissement de la société ou empêcher les gens de venir en France ?"*

Un tunisien, 30 ans, est employé dans le secteur des médias. *"Quand j'ai regardé ce que*

contenait la loi, j'ai éprouvé une grande tristesse. Je vis en France depuis huit ans et j'ai toujours un visa étudiant, car passer du statut d'étudiant à celui de salarié nécessite de remplir de nombreux critères que je ne peux avoir avec mon contrat de travail actuel. Je ne veux pas me marier maintenant, ni faire d'enfants juste pour obtenir un permis de séjour. Je ne veux pas me forcer à faire des choses pour obtenir plus de stabilité dans ma vie. Mais qu'est-ce que je suis censée faire dans ce pays qui ne cesse de nous étrangler ? Mon neveu est né en France il y a quatre ans : cette loi met fin au droit du sol automatique, alors que mon neveu ne parle que français et fait sa vie dans ce pays comme n'importe quel autre enfant. Les autorités devraient clairement dire qu'elles ne veulent pas d'étrangers ici au lieu de nous imposer des conditions de vie injustes et impossibles".

Un égyptien, 27 ans, réside en France depuis trois ans et demi et travaille dans le secteur du bâtiment. Comme tous ses collègues sur les chantiers qui "travaillent au noir", il ne possède pas de titre de séjour. *"Je n'ai pas entendu parler de cette loi. Est-ce qu'elle va rendre nos vies plus difficiles qu'avant ? Moi et mes collègues, on veut juste gagner notre vie. Mais on a perdu l'espoir d'obtenir un jour des droits de la part des autorités. Je travaille entre 10 et 15 jours par mois et pour une journée de 8h, je gagne entre 50 et 70 euros. Ça, c'est quand tout va bien, car nous, les sans-papiers, nous sommes très vulnérables à l'exploitation. Certains employeurs ne paient pas forcément quand ils le devraient et nous n'avons accès ni à l'assurance maladie, ni à un logement adéquat ou à des mesures de sécurité au travail. On veut vivre et construire notre vie ici. Mais dès le début, on a compris que les autorités ne voulaient pas qu'on ait une vie normale. Pour moi, la nouvelle loi ne changera rien".*

Une palestinienne, 31 ans, vit en France depuis sept ans. Elle est titulaire d'un Master et travaille comme chercheuse en sciences humaines à Paris. *"Moi et mes amis arabes et français, on se retrouve chaque semaine chez l'un ou l'autre. On cuisine ensemble, on regarde un film et on discute. Une semaine avant l'adoption de la loi, on fêtait son rejet par l'Assemblée nationale. Mais nous avons été naïfs, on a cru un instant qu'il y avait un certain espoir dans la classe politique française. Mais regardez la situation maintenant ! Pour ma part, j'avais peur de nouvelles dispositions liées à l'obtention de la nationalité française, mais elles ne figurent pas dans la nouvelle loi. La loi n'affectera pas ma vie actuelle, mais l'orientation générale prise par la classe politique française est un cauchemar pour moi et tous les immigrés. On se noie lentement dans la rhétorique du racisme, de l'islamophobie et de l'anti-immigration. Et en même temps, nous, on doit faire de notre mieux pour atteindre nos objectifs personnels, professionnels et académiques. S'intégrer est devenu une obsession quotidienne qui nous effraie et entrave notre vie. Tous les matins, on se réveille avec cette pression énorme : comment se comporter face aux autres ? Est-ce que, pour les personnalités politiques de droite, on mérite de vivre ici ? C'est pour moi ce qu'il y a de plus dangereux dans cette nouvelle loi. J'ai peur pour mon avenir en France. Je vais bientôt me marier. Mon conjoint et moi n'avons pas la nationalité française. Depuis que cette loi a été adoptée, on se répète qu'on ne veut pas avoir d'enfants ici. On ne veut pas que nos petits traversent leur enfance en pensant aux différences raciales qui les séparent de leurs camarades de classe. Nous n'avons pas quitté notre pays et vécu toutes ces souffrances pour vivre ici entourés de racisme et de haine".*

DES MIGRANTS HEUREUX EN 2023

Si 2023 fut marqué par de nombreux drames migratoires, elle fut aussi une **année de résilience** pour certains exilés à qui la société a tendu la main.

1/ Ancien esclave en Libye devenu médiateur en Italie

C'est une histoire de résilience. À 28 ans, un Ivoirien, qui a connu l'esclavage en Libye et l'enfer de la traversée de la Méditerranée, a aujourd'hui réussi son intégration en Italie. Fort de sa maîtrise de l'anglais, de l'Italien et du français, le jeune homme a mis ses compétences et son

expérience au service des autres exilés, qui ont vécu le même parcours que lui. Il est aujourd'hui médiateur dans un refuge pour migrants à la frontière franco-italienne, Fraternalità Massi. "Quand on m'a parlé du refuge, je me suis dit : *'Je parle français, j'ai la peau noire, je peux apporter de la confiance à ces gens-là'*".

2/ Un village qui tend la main aux exilés

Luzy, village français du Morvan, a fait un pari osé de lutter contre la désertification des territoires en accueillant depuis plusieurs années, des étrangers des demandeurs d'asile. Certains se sont installés et y ont bâti leur vie. Pour une famille Afghane, l'endroit est un coin de paradis. Après avoir quitté Kaboul et la prise du pouvoir des Talibans, Luzy fut le havre de paix dont l'Afghane a eu besoin. C'est à Luzy qu'elle a mis au monde son dernier enfant, un petit garçon. *"Les derniers moments que nous avons passés en Afghanistan ont été les plus durs de notre vie. Nous avons besoin d'un tel endroit où nous sommes en sécurité. La nuit, nous n'entendons plus de coup de feu ou d'explosions, donc ici, c'est l'endroit parfait"*.

3/ Apprendre à nager et à pédaler pour retrouver confiance en soi

En France, des bénévoles prennent sur leur temps libre pour aider les migrants traumatisés par la route de l'exil à retrouver confiance en eux. À Perpignan, un collectif a proposé des cours de natation à des jeunes exilés qui ne s'approchent plus de l'eau depuis leur traversée de la Méditerranée ou de l'Atlantique. Ces cours de natation les aident à réapprivoiser la mer. À Strasbourg, pour initier les réfugiés à la liberté de mouvement, c'est à vélo qu'ils apprennent à pédaler et ainsi à gagner en autonomie dans leurs déplacements en ville. En plus d'être une activité sportive, ce mode de transport, sans rejet de CO2, est bénéfique pour la planète !

4/ Cultiver pour aider les déracinés

En région parisienne, l'association Emmaüs propose aux exilés d'apprendre les bases du maraîchage, de l'élevage de brebis ou encore de l'entretien d'espaces verts pour trouver un emploi et mieux s'intégrer. Une activité qui aide les réfugiés déracinés à se reconstruire, à reprendre confiance en eux, en cultivant la terre.

5/ de Londres à la série Sex Education

C'est l'étoile montante du petit écran outre-Manche : un acteur natif de Kigali est aujourd'hui une figure incontournable du monde de la télévision grâce à la série culte Sex Education. Il a grandi en Écosse après avoir fui son Rwanda natal en 1994, et n'a pas toujours connu une vie facile. Quand il se décide à fouler les planches et de devenir comédien, le chemin est long. Il se retrouve même à la rue, avant d'être repéré et de finalement décrocher le rôle qui changera sa carrière et sa vie. Il est à l'affiche du film Barbie.

6/ Acceptes-tu de devenir ma mère ?

C'est l'histoire d'un amour filial entre une retraitée française, et un Guinéen de 17 ans. Tout commence en 2021 quand la psychologue, bénévole dans une communauté catholique de Lille, prend sous son aile le jeune garçon, déraciné. Il est mal dans sa peau, introverti, mais il se sent en confiance avec la retraitée qui l'écoute et avec qui il parle des heures. Au fil des semaines, il voudrait qu'elle, son repère, son pilier, devienne maintenant sa mère. Une demande acceptée et officialisée le 12 septembre 2022.

L'IMMIGRATION IRREGULIERE : QUELQUES INFORMATIONS ISSUES DU RAPPORT DE LA COUR DES COMPTES (JANVIER 2024)

Le rapport de la cour des comptes, (sorti le 4 janvier 2024), qui ne traite pas les

thématiques des étrangers en situation régulière et l'asile, se concentre sur l'analyse des différentes politiques mises en place par le ministère de l'Intérieur pour lutter contre les sans-papiers présents sur le sol national, et lutter contre les nouvelles entrées irrégulières.

L'immigration irrégulière est une composante minoritaire de l'immigration en France, car la vaste majorité des sept millions de personnes immigrées recensées par l'Insee est en situation légale. On compte, d'une manière incertaine, 466 000 étrangers en situation irrégulière présents en France.

Il y a **126 points de passage frontaliers**, principalement des aéroports et des ports internationaux, répartis sur l'ensemble du territoire national. Ils sont des points d'entrée dans l'espace Schengen depuis des pays tiers. Les **gardes-frontières** peuvent prononcer des refus d'entrée à toute personne étrangère franchissant illégalement la frontière, la renvoyant de l'autre côté de la frontière : la France a prononcé près de **240 000 refus d'entrée** à ses frontières intérieures entre 2018 et 2022. Malgré cela, le nombre global d'entrées irrégulières sur le territoire national s'accroît depuis 2015.

Entre 2019 et 2022, les préfets ont **prononcé 447 257 obligations de quitter le territoire français** (y compris outre-mer). **La moitié** d'entre elles émanait de **dix préfectures**, tandis que **50 départements représentent moins de 10 %** des mesures prononcées, témoignant d'une pression migratoire différenciée sur le territoire. Sur les cinq dernières années, le nombre d'obligations de quitter le territoire français (**OQTF**) **délivrées a augmenté de 60 %** alors que les effectifs préfectoraux consacrés à l'éloignement et au contentieux des étrangers ont crû de 9 %. La plupart des **préfectures sont surchargées**, commettent régulièrement des erreurs de droit face à un cadre juridique particulièrement complexe, et rencontrent des difficultés à respecter les délais légaux. En outre, elles n'assurent quasiment plus la défense contentieuse de leurs décisions devant les juridictions administratives. Celles-ci sont également saturées par ce contentieux de masse, qui a **représenté 41 % des affaires des juridictions administratives** en 2021. la Cour recommande de **renforcer les moyens humains des services chargés des étrangers dans les préfectures**, afin d'améliorer la qualité des décisions et d'assurer une défense contentieuse systématique. En parallèle, une simplification du contentieux des étrangers doit s'opérer.

Pour préparer un éloignement forcé, les préfectures peuvent restreindre la liberté d'aller et de venir de la personne étrangère, en l'assignant à résidence ou en la plaçant dans l'un des **22 centres de rétention administrative (CRA)** répartis sur le territoire national, pour une durée maximale de 90 jours, sauf exception. Entre 2019 et 2022, **5 % des étrangers en situation irrégulière** titulaires d'une obligation de quitter le territoire français ont été placés dans l'une des **1 717 places disponibles** en CRA. Près de **la moitié des personnes** placées en centre de rétention administrative ont été **effectivement éloignées**, ce qui rend la rétention indispensable à l'efficacité de l'éloignement forcé. La faible exécution des mesures d'éloignement a conduit le ministère de l'intérieur à prioriser les moyens déployés pour l'éloignement forcé sur les individus qui présentent une **menace à l'ordre public** ou ont fait l'objet d'une condamnation pénale récente. Depuis août 2022, ces personnes sont placées de manière prioritaire en rétention administrative : elles représentaient plus de **90 % des retenus** à la fin de l'année 2022, contre moins de 50 % six mois auparavant. Le changement rapide des profils placés en rétention a des conséquences importantes sur la gestion des centres de rétention administrative : le délai moyen de rétention s'est allongé, les **dégradations et incidents ont augmenté**.

Malgré l'existence d'une rétention administrative, seule une petite minorité – autour de **10 % – des obligations de quitter le territoire français sont exécutées**, c'est-à-dire se traduisent par le départ effectif de la personne qui en est destinataire. Plusieurs obstacles expliquent ce faible taux d'exécution. L'administration peine à **démontrer l'identité** des étrangers en situation irrégulière, qui souvent ne possèdent pas de document d'identification ou l'ont détruit à dessein. De nombreux **pays d'origine sont réticents** à délivrer un laissez-passer consulaire à leurs ressortissants, pourtant

indispensable à leur éloignement en l'absence de passeport. L'état envoie un mauvais signal : **il est difficile de prouver que des éloignements plus nombreux conduiraient à réduire le flux entrant d'immigration**

La Cour des comptes évalue le coût de la politique de **lutte contre l'immigration irrégulière à environ 1,8 Md€** par an, porté à 90 % par le ministère de l'intérieur. Le coût d'une **journée de rétention s'élève à 602 €** tandis qu'un **éloignement forcé effectif coûte en moyenne 4 414 €**. La lutte contre l'immigration irrégulière mobilise environ **16 000 fonctionnaires et militaires à temps plein**, dont trois quarts sont des agents de la police aux frontières. Cette dernière est la seule force opérationnelle dont la lutte contre l'immigration irrégulière est une priorité permanente. Elle se trouve souvent seule dans la mise en œuvre de cette mission. Pour faire face aux besoins croissants, elle a connu une hausse globale de ses effectifs depuis 2017, mais souffre encore d'une gestion des ressources humaines par à-coups. En 2022, elle compte près de 10 500 effectifs dans l'Hexagone et 1 300 en outre-mer, soit un peu moins de 10 % des effectifs de la police nationale.

<https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/2024-01/20240104-Politique-lutte-contre-immigration-irreguliere.pdf>

Jeudi 4 janvier 2024, le ministère de l'Intérieur a publié son bilan de l'année 2023 : au total, **4 686 étrangers délinquants ont été renvoyés** : une hausse de 30% par rapport à 2022, lorsque 3 615 personnes avaient été expulsées. Le ministre de l'intérieur qui a réuni les préfets ce même jour, *"s'est félicité de ce premier bilan"* et leur a demandé *"d'accélérer encore en la matière, notamment grâce aux apports de la loi Immigration dès lors que celle-ci sera promulguée"*. Le texte, sur lequel doit encore statuer le Conseil constitutionnel avant d'être effectif, prévoit notamment l'expulsion d'étrangers délinquants en situation régulière, même ceux arrivés en France avant leur 13 ans ou ayant un conjoint français. Les principales zones de destination des personnes expulsées en 2023 sont, dans l'ordre, le Maghreb, l'Afrique subsaharienne et l'Europe centrale. Ces chiffres correspondent aux *"éloignements effectifs à la sortie de centre de rétention administrative et aux mises à exécution des arrêtés ministériels d'expulsion"*. Cela n'inclut pas les personnes expulsées en raison de leur inscription au Fichier des signalements pour la prévention de la radicalisation à caractère terroriste (FSPRT).

Ce même jour, la Cour des comptes dans son rapport, les rapporteurs ont jugé que l'administration gagnerait à recalibrer une stratégie pour l'heure **"inefficace"**, qui repose surtout sur la délivrance massive d'Obligation de quitter le territoire français (OQTF).

En 2022, 153 042 mesures d'éloignement ont été prononcées, dont **134 280 OQTF**. La même année, la France a expulsé **11 406 personnes**, dont **7 214 "éloignements forcés"**. *"Ce découplage entre le nombre de mesures d'éloignement prononcées et leur exécution effective démontre les difficultés de l'État à faire appliquer, y compris sous la contrainte, ses décisions particulièrement nombreuses"*, a observé la Cour des comptes, *"seule une petite minorité - autour de 10% - des OQTF sont exécutées"*. En la matière, *"l'État peut mieux s'organiser"*, notamment en centralisant les demandes de laissez-passer consulaires nécessaires aux expulsions. La politique de lutte contre l'immigration irrégulière du gouvernement est globalement **"déficiente"** au regard des *"moyens importants qui lui sont alloués"*.

Depuis l'été 2022 - et une circulaire envoyée par le ministre de l'Intérieur aux préfets - les autorités concentrent leurs efforts en matière d'expulsions sur les profils présentant une *"menace à l'ordre public"* ou ayant été condamnés pénalement, une *"priorisation pertinente"*, estiment les auteurs du rapport. Mais sur ce point, des avocats et des associations dénoncent depuis des mois son *caractère abusif*. Un rapport inter-associatif paru en avril 2023 assure que le motif de "menace à l'ordre public" est devenu un *"critère prépondérant"* de placement en centre de rétention administrative (CRA), malgré *"sa définition imprécise"*. **Qu'est-ce qu'une "menace grave à l'ordre public" ?** Il arrive que des personnes soient considérées comme représentant une menace à l'ordre public sur la base d'un signalement, sans condamnation pénale. Il suffit aussi que la personne soit

connue des services de police pour une garde à vue ou une mise en examen, même s'il n'y a pas eu de poursuites, ou même si elle a été relaxée. Certains cas frôlent l'absurde. Des préfetures ont considéré que la menace était caractérisée "**pour des motifs manifestement dérisoires : regarder 'suspicieusement' autour de soi, cracher sur le trottoir, ralentir la circulation des voitures...**", listaient les associations intervenant en CRA.

La cour invite les autorités à recalibrer leur stratégie, jusqu'à présent principalement centrée sur la délivrance massive d'OQTF (Obligation de quitter le territoire français).

Il n'y a pas assez d'étrangers en situation irrégulière placés en centre de rétention administrative (CRA) au regard du nombre d'OQTF délivrées. Entre 2019 et 2022, "5 % des étrangers en situation irrégulière titulaires d'une obligation de quitter le territoire français ont été placés" dans les 22 centres de rétention que compte la France. Et sur ces 5%, la moitié a été éloignée.

Consciente de ses défaillances, la France mène donc un tour de vis depuis août 2022 concernant les expulsions : **les étrangers irréguliers condamnés pénalement sont envoyés en priorité en CRA**. Une politique qui a montré ses premiers résultats : "[Ces 'délinquants', selon le terme employé par le ministre de l'intérieur] représentaient plus de 90 % des retenus à la fin de l'année 2022, contre moins de 50 % six mois auparavant". D'après Eurostat pourtant, la France est un des pays qui exécutent le plus d'éloignements forcés de l'Union européenne : 11 409 retours forcés ont été réalisés en 2022 et 18 915 en 2019, dernière année pré-Covid. Le rapport de la Cour des comptes préconise aussi d'ouvrir de nouveaux CRA. Mais là encore, rien n'est simple. Le ministère de l'Intérieur a engagé un plan de construction de nouvelles places en rétention pour atteindre 3 000 lits (contre 1 700 aujourd'hui), mais il se heurte à des difficultés pour recruter dans ces métiers peu attractifs.

Pour les éloignements non prioritaires, c'est-à-dire ceux qui ne concernent pas les "*étrangers délinquants*", la Cour des comptes recommande de recourir davantage aux "**retours volontaires**". "*Avec 4 979 retours aidés exécutés en 2022, la France accuse un retard notable par rapport à ses voisins européens (26 545 en Allemagne en 2022)*". La Cour "*recommande d'assouplir ce dispositif pour le rendre plus attractif*".

Le nombre d'étrangers entrant sur le sol français clandestinement ne cesse d'augmenter depuis 2015. Et ce, alors que la France a pourtant "*prononcé près de 240 000 refus d'entrée entre 2018 et 2022*". Les rapporteurs s'étonnent de si mauvais résultats alors que ces déploiements de forces de l'ordre ont un coût humain et financier important. En cause, selon eux : une mauvaise stratégie.

Lors des contrôles, "*la police aux frontières ne relève que l'identité déclarée des personnes interpellées, sans l'intégrer dans un système d'information national. Les empreintes des étrangers interpellés ne sont pas prises, en l'absence de cadre légal. Leurs documents d'identité ne sont pas scannés, alors qu'ils seraient utiles ultérieurement en vue d'un éloignement. Les personnes interpellées ne font pas, sauf exception, l'objet de vérifications avec les fichiers de police*". "*L'organisation des garde-frontières n'est pas suffisamment optimisée*".

Outre les effectifs déployés aux frontières nationales, la Cour des comptes s'alarme du **manque de moyens humains dans les administrations** françaises, les préfetures notamment, pour faire face aux nombreuses procédures en cours - la délivrance des OQTF notamment. "*Elles peinent à assurer leur mission*". Le rapport pointe également un déséquilibre entre les différentes régions. Certaines font face à une forte pression migratoire (comme le Nord, le Pas-de-Calais, l'Île-de-France, les Alpes-Maritimes ou encore le Rhône), d'autres n'en subissent aucune (comme le Cantal ou l'Aveyron). Outre les OQTF, certaines préfetures n'ont pas assez de temps pour travailler correctement : elles doivent elles-mêmes obtenir des laissez-passer consulaires pour "*valider*" les expulsions. Des démarches qui devraient être centralisées par le ministère des Affaires étrangères et qui auraient plus de poids. Enfin, en étant surchargées de travail, les préfetures risquent aussi de

commettre des erreurs humaines qui pourraient bouleverser la vie des étrangers, "des erreurs de droit face à un cadre juridique particulièrement complexe" en plus des difficultés à respecter les délais légaux.

ETUDE SOCIOLOGIQUE DES MIGRANTS DANS LE BRIANÇONNAIS

Une enquête sur plusieurs années dans le Briançonnais, a été faite par des sociologues qui ont rencontré à la fois les militants associatifs qui les accueillent et les forces de l'ordre qui les traquent. La présence massive de policiers et gendarmes n'a quasiment pas d'effet sur les passages. Les exilés qu'ils interpellent et renvoient en Italie retentent la traversée le lendemain ou le surlendemain. Et ce, jusqu'à réussir : très peu renoncent. Huit personnes sur dix passent sans avoir rencontré personne. La répression mise en œuvre n'a donc d'autre conséquence que de faire prendre plus de risque aux exilés. Malgré le passage, en quelques années, d'une soixantaine de policiers à la frontière à 250 policiers, gendarmes et autres militaires, trois exilés ont perdu la vie dans la montagne. Les chiffres de non-admissions publiés ne représentent rien des franchissements réels, puisque d'une part ils n'intègrent pas la grande majorité des personnes qui passent sans être arrêtées et d'autre part ils enregistrent plusieurs fois les mêmes exilés lorsqu'ils font l'objet de non-admissions répétées. On sait que ce sont en moyenne à peine 4 000 personnes qui passent chaque année, car ils s'arrêtent tous au Refuge solidaire. La comptabilité des refoulements (moins de 3 000 chaque année) sert à deux choses. D'abord, en interne, elle fournit la base de calcul des primes des agents, d'autant plus élevées qu'il y a eu plus de non-admissions. La prime la plus importante revient au directeur de la police aux frontières, qui est donc incité à exercer une pression sur ses équipes pour « faire du chiffre ». Ensuite, vis-à-vis du public, y compris des maires conservateurs qui réclament toujours plus de moyens militaires, il faut montrer que l'État agit. On a affaire à une forme de spectacle de la souveraineté quand bien même la réalité montre que le souverain est incapable d'empêcher les exilés de franchir la frontière. Selon certains, notamment parmi les responsables, c'étaient **les associations** et leurs bénévoles qui mettaient en danger les exilés en les amenant à croire qu'ils les aideraient à traverser, et ils allaient même jusqu'à les **désigner comme passeurs**, alors que les **policiers et les gendarmes** allaient au contraire les chercher dans la montagne pour **les protéger des dangers**. Du reste, certains maraudeurs ont fait l'objet d'inculpation pour aide à l'entrée irrégulière, mais les tribunaux en ont jugé autrement en les relaxant. En réalité, ces accusations visent avant tout à intimider et à décourager les bénévoles qui mettent à l'abri les exilés.

Le coût de chaque non-admission, en se limitant au seul ajout de forces de l'ordre, donc sans compter la police aux frontières qui était déjà en place et sans intégrer les achats de matériel supplémentaire, drones, motoneige, véhicules tout-terrain. On parvient à la somme de **14 000 euros pour chaque non-admission**, dont, tant au sein des forces de l'ordre que parmi les fonctionnaires de la préfecture, chacun sait qu'elle n'empêchera pas de nouvelles tentatives. Ils n'étaient pas entrés dans la police ou la gendarmerie pour courir après des exilés dans la montagne, interpellier et refouler des familles avec des nourrissons et des enfants. Ensuite, ils déclaraient se rendre compte de l'inutilité de leur action, puisque ceux qu'ils arrêtaient finissaient toujours par passer. Cela étant, certains se réjouissaient, sans aucun doute en lien avec leurs opinions, de pouvoir mettre en difficulté les exilés, n'hésitant pas à le leur faire savoir. Mais d'autres se disaient critiques de la politique qu'on leur faisait mettre en œuvre et se montraient sensibles à la situation de ces personnes qui avaient traversé de telles épreuves.

Au sein de l'Europe, **la France n'est plus un pays attractif** pour les étrangers. Le nombre des exilés accueillis en proportion de la population nationale est l'un des plus faibles, les **demandes d'asile** y sont beaucoup **moins souvent accordées qu'ailleurs**. Il n'y a **donc pas d'afflux massif** comme on l'entend souvent et le lieu commun de l'appel d'air ne correspond à aucune démonstration scientifique. Peut-on un instant imaginer que des personnes qui ont fui des

persécutions et parcouru des milliers de kilomètres au péril de leur vie seraient simplement attirées par les bénéfices d'un État-providence toujours plus discriminant à leur égard ? Les autorités savent que les nouvelles mesures seront sans efficacité au regard de l'objectif affiché de contrôle des frontières, qu'elles vont contre l'intérêt national notamment sur le plan économique, comme le montre l'opposition du patronat, et qu'elles n'ont d'autres **objectifs qu'électoralistes**. Pourtant, les sondages montrent que les préoccupations des Français ne tournent pas autour de cette question puisque celui réalisé chaque année par l'Ifop indiquait en 2023 que le contrôle de **l'immigration irrégulière n'arrivait qu'en onzième position dans ce qui souciait les personnes interrogées**. Même parmi les sympathisants du Rassemblement national, d'autres questions, notamment concernant le niveau de vie, sont prioritaires.

Leurs recherches ont donné lieu à un livre, intitulé "**L'Exil, toujours recommencé : chronique de la frontière**" (éditions du Seuil) - 433 pages – parution : 05/01/2024.

<https://www.politis.fr/articles/2024/01/fassin-defossez-pour-les-exiles-la-frontiere-est-partout-toujours-la-en-eux/> Titre de l'article paru dans l'hebdo N° 1792 : « Pour les exilés, la frontière est partout, toujours là, en eux » interview des sociologues Didier Fassin et Anne-Claire Defossez.

BEUCAIRE

Un ressortissant cubain arrivé en France il y a dix ans et marié à une Française, attend désespérément un titre de séjour. En novembre dernier, il a fait une 5e demande de titre de séjour. Problème, les délais de traitement sont très longs et il se retrouve maintenant en situation irrégulière en France, car sa carte de séjour est périmée depuis le 23 décembre 2023. Il est inquiet car il ne sait pas quand sera examiné son dossier. Pire, selon lui, la préfecture en aurait même perdu la trace. « *Plus la date du 23 décembre approchait, plus je m'inquiétais car je n'avais aucune réponse. Alors, j'ai envoyé un premier mail, le 19 décembre. On m'a dit que mon dossier était en cours de traitement. Puis un second, le 26 décembre et là, on me répond qu'on ne le trouve plus.* » En l'absence d'un titre de séjour valide, impossible de retourner travailler ou de conserver ses aides sociales. Après avoir payé 300 euros de frais de dossier, la famille n'a jamais eu de réponse à ses demandes et à ses questions. *"Mon mari ne peut plus travailler, il est radié de Pôle emploi. Moi, je suis artisan et avec l'inflation c'est difficile de s'en sortir, sans son salaire on ne sait pas ce que l'on va devenir"* explique son épouse. La préfecture de Gard rappelle que le délai de traitement d'un titre de séjour est d'au moins deux mois. Mais il est possible d'obtenir un justificatif permettant de travailler jusqu'à la validation du dossier. Toujours selon la préfecture, cette demande est traitée sous deux jours.

Un ressortissant cubain arrivé en France il y a dix ans et marié à une Française, attend désespérément un titre de séjour.

CALAIS

Mercredi 10 janvier 2024 dans l'après-midi, le thermomètre affichait -1 degrés à Calais. La nuit, la température peut descendre à -4 degrés, pour un ressenti de -6. Cette vague de froid, qui touche principalement le Nord et l'Est de la France, complique le quotidien, déjà difficile, des personnes vivant à la rue. Pour éviter les drames et mettre en place des mesures d'urgence, plusieurs préfectures ont activé le plan grand froid. Prévu en cas de températures extrêmes, ce dispositif vise à mettre à l'abri les personnes vulnérables et permet d'ouvrir des places d'hébergement d'urgence. Dès samedi, la **préfecture du Pas-de-Calais a ouvert deux lieux pour accueillir les exilés vivant dans les rues de Calais**. Selon les associations, un millier de migrants sont présents dans la ville. Le plan grand froid qui devait se terminer mercredi est finalement prolongé jusqu'à vendredi 12 janvier 2024 matin. Face à l'épisode de froid que rencontre actuellement le pays le ministre délégué au Logement, a annoncé que des crédits supplémentaires de 120 millions d'euros seront engagés pour "*renforcer le système d'hébergement d'urgence*", soit environ 10 000 places. "*Des locaux, situés rue des Huttes à Calais [sont] ouverts, permettant de mettre à l'abri des hommes majeurs isolés. D'autres hébergements sont également proposés à destination des personnes se déclarant mineures. Enfin les personnes vulnérables (familles et femmes seules) font l'objet d'une prise en charge via le Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO) de Calais*", détaille la préfecture du Pas-de-Calais. La

première nuit, près de 260 migrants, dont 67 mineurs, ont été hébergés dans le cadre du plan grand froid, ajoutent les autorités dans le quotidien local. Mais des dizaines d'autres **refusent de dormir dans ces hébergements** d'urgence. "*Certains n'ont plus confiance en l'État et ne veulent pas être pris en charge*", affirme le coordinateur d'Utopia 56 à Calais. D'autres préfèrent aussi rester près des lieux de départs - et des réseaux qu'ils ont payés - pour espérer traverser la Manche ou monter dans un camion et atteindre l'Angleterre rapidement. Les **associations saluent néanmoins l'activation du dispositif**. "*Pour une fois, l'État fait son devoir*", observe le responsable associatif, tout en nuancant : "*C'est quand même dommage qu'il faille en arriver là pour que des places d'hébergement soient ouvertes. On remarque, une nouvelle fois, qu'un accueil digne est possible. Les gens ont besoin de protection tout le temps, pas uniquement lorsqu'il fait -5 degrés*". Les humanitaires déplorent également que ces structures d'urgence ferment durant la journée. Tous les matins à 8h30, les migrants doivent retrouver la rue, même si les températures tombent en dessous de zéro.

DUNKERQUE

Le bénévole de 62 ans de l'association Salam qui avait arrêté de s'alimenter le 22 novembre 2023, pour dénoncer les conditions de vie déplorables des migrants dans le nord de la France, a été hospitalisé mardi 2 janvier 2024. "*Je vais bien*" mais l'hospitalisation est nécessaire "*pour la reprise suivie de mon alimentation*", a-t-il expliqué. Cette reprise a été décidée en raison de la détérioration de son état de santé. L'une de ses **revendications a été satisfaite**. Mi-décembre, la Communauté urbaine de Dunkerque **a rouvert un point d'eau** sur l'un des lieux de vie informel des exilés. Fin octobre, cette même entité avait ordonné la destruction d'une borne incendie à proximité du camp de Loon-Plage, seul et unique accès à l'eau pour les exilés. Il s'est installé à Grande-Synthe en octobre 2021, quelques mois après la fermeture de sa boulangerie bio de Puycelsi, dans le Tarn. Son objectif d'alors : apporter de l'aide aux candidats à l'exil vers l'Angleterre, qui tentent de survivre sur le littoral français. Selon le militant, depuis deux ans, le quotidien des exilés ne cessent de se dégrader. "*Lorsque vous distribuez 200 couvertures alors qu'il y a 400 personnes en face de vous, ce n'est pas évident. C'est douloureux de voir des gens repartir sans rien*". La mort récente de deux exilés qu'il connaissait bien l'a particulièrement affecté. Outre un accès à l'eau, "*un droit fondamental de base*", il demandait aux autorités d'"*arrêter la politique de harcèlement et de destruction systématique des abris et effets personnels*" des exilés, d'ouvrir des locaux pour des mises à l'abri volontaires et d'instaurer un vrai dialogue avec les acteurs de terrain. "*Les campements ne devraient pas être démolis en période de trêve hivernale*". "*Je veux simplement que la lumière s'éclaire sur le littoral pour que les gens voient les horreurs qui s'y commettent*". Depuis ce matin 2 janvier 2024, le département du Nord est de nouveau en vigilance orange "pluie et inondation" et en "alerte crues". D'après Météo France, les cumuls pourront atteindre 50 à 70 mm, correspondant à deux à trois semaines de précipitations.

GRANDE-SYNTHE

Il est 8h ce mardi 26 décembre lorsque l'équipe d'astreinte de Grande-Synthe reçoit ce message sur le téléphone d'urgence : "*On est enfermés dans un camion, mon ami n'arrive plus à respirer.*" Elles sont **six personnes entassées à l'arrière d'un camion frigorifique**, entre les cagettes d'oranges. Elles tentent de passer la frontière pour rejoindre le Royaume-Uni, mais le camion s'est arrêté, la porte est bloquée. Elles envoient leur localisation. L'équipe transmet immédiatement l'ensemble des informations à la police afin qu'elle se rende sur place et ouvre le fourgon. **L'opératrice prend la situation au sérieux** et envoie ses collègues sur place. La police et les pompiers arrivent sur un parking au Mans. Ils ouvrent deux camions, mais personne n'est là. Phil et Chloé, bénévoles Utopia 56 d'astreinte, continuent de suivre la situation en parallèle d'une journée bien chargée. À la frontière, **les tentatives de traversée en camion restent quotidiennes**, en dépit du risque et du peu de chance de réussite. Une technique utilisée majoritairement par les personnes les plus précarisées qui tentent de traverser sans avoir à payer un passeur. Les camions frigorifiques sont les plus dangereux, mais ont la réputation de passer plus facilement les contrôles. Le matériel de détection humaine à la frontière

comprend : le contrôle CO2, qui permet de détecter le gaz carbonique relâché par la respiration. Le "Heart beat", un système de détection des battements du cœur à partir de sondes posées sur le véhicule, et le PMMW, un système d'imagerie électronique par rayonnements qui permet de visualiser l'intérieur des camions. Notre contact parvient finalement à transmettre la couleur du véhicule avant de perdre le réseau pendant plusieurs heures. Il faudra attendre 18h avant qu'ils puissent envoyer une localisation à jour. La police et les pompiers retrouvent enfin le camion pour les secourir. **Tout le monde va bien.** Au moins deux personnes ont été interpellées par la police aux frontières avant d'être laissées libres le lendemain. Toutes tenteront à nouveau de traverser dans quelques jours. la frontière, plus les contrôles augmentent, plus les personnes prennent de risques. Au moins 25 personnes sont décédées cette année, soit 30% de plus qu'en 2022. La loi immigration du ministre de l'Intérieur ne viendra qu'empirer la situation.

Utopia56

LA ROCHELLE

Vendredi 22 décembre 2023, un guinéen s'est rendu au commissariat pour "pointer", comme chaque semaine. Une obligation depuis qu'il a reçu le refus de sa demande de régularisation exceptionnelle par le travail accompagné d'une OQTF et d'une assignation à résidence le 20 octobre 2023. Mais lors de son passage, une simple formalité ces dernières semaines, il s'est vu notifier son expulsion du territoire français. Ainsi, sans pouvoir prévenir ses proches ou même aller récupérer des affaires, il est **envoyé en centre de rétention** où il passe la nuit. Après une entrevue avec son avocat, qui tente, en vain, d'annuler son expulsion, il est emmené à Bordeaux, puis à Paris. À 15h le samedi 23 décembre, il embarque dans un avion direction Conakry, en Guinée.

À la Rochelle, où le jeune homme était employé comme plongeur depuis trois ans, c'est la stupéfaction. Le chef du restaurant Le Ginger s'émeut dans une publication sur Facebook et évoque avoir perdu "*un pilier*" de son équipe "rigoureux, irréprochable et adoré partout où il passait". "*Pourquoi lui ?*", s'interroge-t-il, lui qui est membre de Solidarité Migrants La Rochelle qui est venu en aide au jeune guinéen pour les procédures en préfecture. "*Il avait un travail, un contrat, des fiches de paie, une situation stable*", et était un homme "*calme, bien intégré et toujours souriant*".

Lors de son arrivée en France après un périple de trois ans à travers le Mali, l'Algérie et le Maroc, le jeune homme a 18 ans et dépose une demande d'asile pour laquelle il est débouté en février 2021. Il reçoit à ce moment sa première OQTF. Alors en pleine période troublée par le Covid-19, il trouve tout de même un emploi comme plongeur dans un restaurant de la ville côtière. Le jeune homme envisageait même une formation de cuisinier. Avec ce travail, il amasse les fiches de paie et monte son dossier. Mais le 20 octobre 2023, la sanction tombe : il reçoit une seconde OQTF, celle qui mènera à son expulsion. "*Nous avons formé un recours contre cette OQTF en expliquant qu'il n'était un danger pour personne et était très bien intégré. Mais il n'a jamais été étudié, puisqu'il a été expulsé avant*". Et "*au tribunal de Poitiers, on peut attendre 8 à 12 mois avant qu'une audience ait lieu*". Aujourd'hui, il est de retour à Conakry, ville qu'il a quittée en 2014 à l'âge de 15 ans, après la mort de ses deux parents par Ebola. Il vit chez sa tante qui s'est aussi occupée de ses deux frères quand il a pris la route. Malgré la situation, son retour à la Rochelle **s'organise**. Ses proches font tout pour. Depuis qu'il a reçu le coup de fil de son plongeur l'informant de son expulsion, son employeur remue ciel et terre pour le faire revenir, contactant élus et autorités pour jouer sur la décision. Il assure avoir reçu le soutien de certains élus comme le maire de la ville. Même les autorités guinéennes se mêlent à l'affaire et des contacts ont eu lieu, mercredi 27 décembre 2023. Le ministère des Affaires étrangères guinéen, en rapport avec l'ambassade de France en Guinée, "*organisent les conditions de son retour*", assure son avocat.

Pourquoi une telle mobilisation diplomatique autour de son cas? "*Il n'y a pas toujours une erreur d'appréciation d'une telle intensité*", avance son avocat, évoquant la décision de la préfecture de l'expulser malgré sa stabilité et son parcours d'intégration. "*On est sur la ligne de crête de tous les problèmes concernant l'immigration*". De son côté, la préfecture de Charente-Maritime

rappelle que "l'éloignement" du Guinéen "est la conséquence de l'application stricte du droit du séjour" et qu'il "a obtenu son CDI alors même que le droit lui avait été refusé." Elle concède toutefois que si lui et son employeur "sollicitent la préfecture en ce sens, une procédure d'immigration légale pourra être envisagée" et qu'une "levée de l'interdiction de retour en France pourrait être étudiée". Finalement, une "demande de visa auprès du consulat de France en Guinée pourrait être appuyée par la préfecture", conclut-elle avant de rappeler que "quoique contraignantes, les voies d'immigration légales doivent être privilégiées et constituent la voie normale d'accès au territoire et au marché du travail". Un rendez-vous doit d'ailleurs avoir lieu jeudi 28 décembre 2023 entre ses proches et les autorités.

Cette décision intervient alors que la très controversée loi immigration a été votée par le Parlement français au grand dam d'une opposition qui n'a pas attendu pour communiquer sur le cas du guinéen. "Très inquiets face aux expulsions qui sévissent dans la région Poitou-Charentes", la section départementale du parti EELV demande "aux préfets de la région de ne pas chercher à faire des expulsions à tout prix pour plaire à un électorat d'extrême droite mais de faire preuve de discernement". De son côté, la France insoumise (LFI) a fait part de son "horreur" et son "incompréhension".

LYON

Une centaine de personnes, sans-abris, étaient hébergées dans un hôtel pendant les deux semaines des vacances scolaires. Au début de la pause de fin d'année, il était « hors de question que ces enfants sortent à nouveau dans la rue dans deux semaines » indique la porte-parole de Jamais Sans Toit. Les enfants sont de retour à l'école mais « maintenant, c'est fini, ils sont dans la rue à nouveau, le pouvoir public laisse les bénévoles se débrouiller, on va bricoler des solutions », explique-t-elle, qui pointe du doigt un manque d'anticipation de la Mairie et souligne un épuisement des bénévoles. « On fait office de lanceurs d'alerte mais on prend de plus en plus de place dans l'écosystème institutionnel, de manière officieuse. » Pour les familles, l'heure est désormais à l'attente, dans l'espoir qu'une nouvelle solution émerge. « Les gymnases et les écoles ne sont pas une solution adaptée. Il n'y a pas de douche, pas de cuisine et les enfants dorment à même le sol. » Contactée, la Ville précise être dans l'attente « des nouvelles de la préfecture concernant la suite de la prise en charge ». « Certaines familles sont retournées se mettre à l'abri dans nos écoles, d'autres en hébergement citoyen. ». Il n'y a eu aucune réaction de la préfecture.

<http://www.coordination-urgence-migrants.org/medias/files/20240108-tribune-de-lyon-a-lyon-56-enfants-remis-a-la-rue-au-de-but-de-la-vague-de-froid-copie.pdf>

MAYOTTE

Un peu de répit pour les exilés du camp de Cavani. Mardi 26 décembre 2023, le tribunal administratif de Mayotte a **rejeté la demande du département pour l'expulsion de leur lieu de vie informel, installé dans le stade de ce quartier de Mamoudzou**. Selon le juge des référés, "le caractère d'urgence, qui permet de justifier cette démarche, n'a pas été démontré". Le département "ne produit pas [non plus] le marché public de travaux de rénovation du stade de Cavani dont il se prévaut, non plus qu'aucun document justifiant de la nature précise des travaux à effectuer et du calendrier de ceux-ci". Pour les autorités locales à l'origine de la plainte, le camp empêchait en effet la réalisation de travaux de rénovation et de sécurisation du site d'un montant d'1,6 million d'euros. Le conseil départemental avait par ailleurs fait valoir que les occupants du camp "perturbaient les entraînements et matchs de la ligue mahoraise de football et de l'Union sportive de Kavani". Il pointait du doigt, aussi, les risques sanitaires liés à la présence de "multiples déchets de bois et de tôles, de nombreux déchets ménagers et de toilettes avec fosses septiques à ciel ouvert". Des arguments qui ne justifient pas, pour la justice mahoraise, l'expulsion des 200 exilés et la destruction du camp. Le juge reconnaît en revanche "les conditions sanitaires particulièrement dégradées des lieux".

Ces migrants, pour la plupart des demandeurs d'asile, sont installés à cet endroit, faute de

mieux, depuis plusieurs mois. Originaires de la République démocratique du Congo (RDC), du Rwanda ou encore de Somalie, ils tentent de survivre sous des toiles de tentes en attendant d'être pris en charge par l'État. L'île traverse une grave crise de l'eau qui rend encore plus précaires les conditions de vie des migrants : se procurer de quoi boire ou se laver dans le camp est extrêmement difficile. Pour trouver de l'eau, les migrants sont obligés de puiser à même le sol, dans les caniveaux et les cours d'eau. Et pour se nourrir, ils fouillent les poubelles mais malgré cela, ne parviennent pas tous les jours à manger à leur faim. Enfin, sans sanitaires, le manque d'hygiène est criant : les exilés font leur besoin dans des sacs plastiques et les jettent à la poubelle. *"On souffre mais on n'a pas le choix"*, affirmait un Congolais de 37 ans arrivé à Mayotte deux mois auparavant. *"Mais dans le stade, on a plus de place et on est protégés des violences"*. *"Alors que dans la rue, les voitures passent juste à côté de nos tentes, on risque d'avoir des accidents. Et puis, certains habitants nous agressent dans la nuit : ils prennent notre nourriture, arrachent les téléphones, nous frappent et fouillent nos affaires. Ils nous disent qu'on n'est pas les bienvenus et qu'on doit rentrer chez nous. Ici, on est un peu plus cachés"*. À Mayotte, le réseau d'hébergement des demandeurs d'asile – un statut qui octroie aux exilés le droit d'être hébergé par l'État - est saturé. Alors les migrants s'installent où ils peuvent : dans le camp de Cavani, dans les bidonvilles de l'île, ou sur les trottoirs du local de l'association Solidarité Mayotte. Un couple qui a fui la RDC pour Mayotte en avril 2023 dort sur des matelas en mousse posés devant le bâtiment de l'ONG. *"Regardez la misère dans laquelle on se trouve"*. *"On ne peut même pas faire une petite toilette, se laver. Tout est difficile. Ce qu'on est en train de fuir, c'est ce qu'on est en train de retrouver ici finalement. Je n'en peux plus. On m'a dit que je trouverais la paix ici. Mais je ne trouve rien, même pas à manger"*. Pour la directrice de Solidarité Mayotte, si l'accès à l'hébergement est une problématique majeure, elle n'est pas la seule. *"On peut ouvrir des centaines de places supplémentaires mais si on accélère par le traitement des demandes d'asile et l'obtention de document d'identité pour les réfugiés, et qu'on n'intègre pas mieux les statutaires, le problème ne sera pas réglé"*.

Les ressortissants **d'Afrique des Grands Lacs augmentent à Mayotte**. Au 1er décembre 2023, ils représentaient 48% des 3 000 demandes d'asile déposées sur l'année dans le 101e et dernier département français. En 2022, ils comptaient pour 25% des dossiers examinés, la moitié étant déposés par des Comoriens, et 21% par des Malgaches. Les demandes de migrants originaires du Congo, du Rwanda et du Burundi ont donc augmenté d'un tiers cette année à Mayotte. Ce changement influe sur le taux de protection accordé par l'Office français de protection des réfugiés et des apatrides (Ofpra) : 86% des demandes ont été rejetées en 2022, contre 60% actuellement. Depuis quelques années, de nombreux citoyens d'Afrique de l'Est empruntent la longue route migratoire qui les mènent à Mayotte. Après des milliers de kilomètres à travers la sous-région, ils montent dans des cargos marchands depuis le port de Dar es Salam, à l'extrême-est de la Tanzanie. Les exilés n'en descendent qu'au bout de quelques jours, une fois leur navire arrivé sur les îles d'Anjouan ou de Mohéli, dans l'archipel des Comores. Là, ils montent à bord de kwassa, ces petits bateaux de pêche en bois, aux côtés des migrants comoriens. *"C'est une situation que l'on ne connaissait pas il y a encore 10 ans, et qui prend aujourd'hui des proportions considérables"*,

Si les ressortissants de ces pays obtiennent plus facilement l'asile que les demandeurs d'asile comoriens, en attendant le fameux sésame, leurs conditions de vie sur l'île sont tout aussi difficiles. À Mayotte, le réseau **d'hébergement** des demandeurs d'asile – un statut qui octroie aux exilés le droit d'être hébergé par l'État - est **saturé**. Alors les migrants s'installent où ils peuvent : dans les bidonvilles de l'île, ou sur les trottoirs du local de l'association Solidarité Mayotte, en charge de l'accompagnement des demandeurs d'asile sur l'île. C'est le cas, depuis avril 2023, de ce couple qui dort sur des matelas en mousse posés devant le bâtiment de l'ONG. *"Regardez la misère dans laquelle on se trouve"*, avait déploré le père. *"On ne peut même pas faire une petite toilette, se laver. Tout est difficile. Ce qu'on est en train de fuir, c'est ce qu'on est en train de retrouver ici finalement. Je n'en peux plus. On m'a dit que je trouverais la paix ici. Mais je ne trouve rien, même pas à manger"*.

Pour la directrice de Solidarité Mayotte, si l'accès à l'hébergement est un problème

majeur, il n'est pas le seul. *"On peut ouvrir des centaines de places supplémentaires mais si on , n'accélère pas le traitement des demandes d'asile et l'obtention de document d'identité pour les réfugiés, et qu'on n'intègre pas mieux les statutaires, le problème ne sera pas réglé"*. Une fois l'asile obtenu, avoir un toit n'est effectivement pas toujours garanti. Un couple, 39 ans et 34 ans, et leur fille de 3 ans ont obtenu une protection à Mayotte en mars 2023. Mais cinq mois plus tard, la petite famille vivait toujours dans la rue, devant les locaux de Solidarité Mayotte. *"Avoir la protection de la France à Mayotte n'a absolument rien changé"*. *"Pour manger, nous n'avons le droit, par mois, qu'à 30 euros par adulte et 10 euros pour ma fille [distribués par Solidarité Mayotte]. Comment est-on censé nourrir trois personnes avec 70 euros par mois ? C'est impossible. On mange une seule fois par jour, un petit peu de riz, sans rien"*. Depuis quelques mois, nombre de ces exilés n'ont d'autre choix que de s'installer dans le camp de Cavani, quartier de la capitale Mamoudzou. Pour se nourrir, la centaine d'occupants du camp fouillent les poubelles mais ne parviennent pas tous les jours à manger à leur faim. Enfin, sans sanitaires, le manque d'hygiène est criant : les exilés font leur besoin dans des sacs plastiques et les jettent à la poubelle.

MONTREUIL

À Montreuil, en région parisienne, un gymnase municipal avec 25 lits de camp **accueille des femmes à la rue**, majoritairement exilées, de 18 heures le soir à 10 heures le matin. Un dispositif mis en place depuis 13 ans par la mairie et plusieurs associations partenaires, dont Emmaüs. C'est le 115 qui redirige ces femmes au gymnase. Là-bas, il y a 25 lits de camp.

MONTREUIL

À Montreuil, en Seine-Saint-Denis, le 115 reçoit des centaines de demandes d'hébergement par jour qu'il ne peut satisfaire. Si le nombre de places disponibles dans la région a augmenté ces dernières années, passant de 9 000 à 12 000 durant la crise sanitaire, le nombre de personnes à la rue n'a, lui, cessé de grossir. Acteurs d'un système saturé qu'ils dénoncent, les travailleurs sociaux de la plateforme se retrouvent alors *"en première ligne"* d'une détresse contre laquelle ils ne peuvent rien. *"On est obligé de faire de la priorisation dans les priorités. Maintenant, les situations prioritaires, ce sont les femmes enceintes et celles sortant de la maternité"*, avait déploré la directrice opérationnelle au sein du Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO), dont fait partie le 115. **Les hommes** seuls, quant à eux, ne prennent plus la peine d'appeler. *"Ils savent qu'il n'y a pas de place."* *"On a peur d'être maltraitants"*, s'était inquiétée une opératrice de la plateforme. *"Les gens au téléphone sont constamment en pleurs, angoissés, stressés. On entend les enfants pleurer derrière. Parfois, ce sont les enfants eux-mêmes qui appellent"*.

NORD (DEPARTEMENT)

Dans le nord de la France aussi, *"la région se prépare aux gelées, en lançant des dispositifs d'accueil pour protéger les plus démunis"*. Sur le littoral, les températures seront négatives cette semaine de Calais (entre -1°C et -2°C) au Touquet (entre -2°C et -3°C). Des places d'hébergement supplémentaires et des maraudes renforcées ont été mises en place par la préfecture du Nord. Et des lieux de mise à l'abri d'urgence ont aussi été ouverts à titre exceptionnel à Dunkerque. Les accueils de jour auront également des horaires élargis pendant la période de gel. Depuis plusieurs jours, le Pas-de-Calais fait déjà face à de fortes précipitations, qui ont provoqué de graves inondations dans toute la région. Dans les camps de migrants aussi, la situation est très critique. Sur une photo partagée par l'association locale l'Auberge des migrants, on peut voir une tente dans un lieu de vie informel, plantée au beau milieu d'une eau saumâtre. Avec, en légende, cette question : *"Bonsoir la préfecture, quelles sont les consignes de sécurité à respecter pour quelqu'un qui vit dans ce type d'habitation ?"*

NORD – PAS-DE-CALAIS

Mardi 9 janvier 2024, les préfets de la Somme et du Pas-de-Calais ont mis à l'eau des flotteurs rigides ancrés sur 200 mètres en amont du port de la Madelon sur l'Authie, un fleuve qui se jette dans la mer, à cheval entre les deux départements du nord de la France. *"Les services de l'État sont entièrement mobilisés, de jour comme de nuit, pour contrecarrer l'action des trafiquants qui*

*exploitent la détresse des populations migrants", affirme le préfet de la Somme. "L'objectif est clair : amplifier encore et toujours notre action en adaptant systématiquement nos dispositifs de lutte contre les traversées maritimes". Avec ce dispositif, les autorités visent un nouveau mode opératoire utilisé par les passeurs, celui des "taxi-boats". Il s'agit de **bateaux pneumatiques partant plus au sud du littoral, où les contrôles sont moins fréquents**, avec quelques personnes seulement – passeurs ou migrants – à bord. Ils mettent dans un premier temps le cap au nord, vers les plages plus proches de Calais, où se cachent **les passagers ayant payé pour la traversée**. Ceux-ci **se jettent alors à l'eau pour embarquer** : selon le droit maritime, les policiers ne peuvent pas interpellier les bateaux déjà en mer. Selon la préfecture, ce phénomène "*dangereux et illégal*" est "*monté en puissance ces derniers mois*". Douze tentatives de traversées à bord de "taxi-boats" en baie d'Authie ont été enregistrées depuis la Somme et le Pas-de-Calais en 2023. Cette méthode peut mettre en danger les exilés, qui attendent les embarcations dans l'eau, parfois jusqu'au torse. Ils risquent "*la noyade, l'hypothermie ou l'enlèvement dans les vasières*", avait déjà alerté cet été la préfecture du Pas-de-Calais. À cette période, un autre barrage flottant avait été installé plus au nord, près du Touquet, dans la Canche. Entre janvier et août, "*22 évènements ont été recensés sur le fleuve de la Canche, avec une moyenne de 46 migrants sur chaque embarcation*". Pour esquiver les patrouilles policières déployées massivement dans le Pas-de-Calais, **les zones de départ des migrants se déplacent de plus en plus au sud, vers la Somme**, malgré les dangers. "*Tous ces nouveaux dispositifs pousse uniquement les gens à aller encore plus loin. Ça ne fait que doubler le temps de traversée et les risques qui vont avec*". "*Les réseaux de passeurs vont juste se réadapter et vont devenir encore plus indispensables*".*

OUISTREHAM

Un groupe d'adolescents soudanais se réchauffe autour d'un brasero de fortune, les mains tendues au-dessus du feu, quand trois camions de la Croix Rouge pénètrent le parking à l'entrée de leur campement, le long du chemin de halage. Les yeux irrités par les fumées, les jeunes migrants – ils sont moins d'une quarantaine mardi 2 janvier 2024 –, vêtus de ponchos imperméables noirs, attendent sous la pluie l'équipe de huit bénévoles mobilisés cet après-midi pour leur offrir un goûter de fête, une semaine après Noël. Sous un grand barnum aux bâches rouges secouées par le vent, un jeune homme, 20 ans, boit un **smoothie à base de lait, de banane et de dattes**, préparé sur place à partir des denrées apportées par l'association. "*Tout ça, la nourriture, les vêtements et les jeux, c'est bien*", ose en français le jeune homme souriant, son gobelet en plastique à moitié vide à la main. "*L'idée vient de la responsable de l'action sociale à la Croix Rouge, c'est une boisson qu'ils adorent. Puis de le faire eux-mêmes, ça va leur plaire, vous voyez*", commente de bon cœur une bénévole à la retraite, derrière son stand de crêpes. À sa gauche, la responsable, gère le petit attroupement formé autour de son mixeur électrique. "*Allez les gars, c'est à votre tour maintenant*", lance-t-elle en les désignant du doigt. "*C'est la première fois qu'on vient un après-midi. On est sur un moment de détente convivial*", témoigne-t-elle. «Créer du lien avec eux, ce n'est pas seulement leur apporter à manger. » Cette boisson de fête – dont la recette a été transmise aux bénévoles par les premiers migrants du camp –, rappelle sûrement le Darfour, une région du Soudan qu'ils ont **quittée à cause de la guerre**. La population civile de ce pays de l'Afrique du nord-est subit depuis le mois d'avril les violents affrontements entre l'armée régulière et les paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR). Dans leur fuite, les exilés soudanais ont atterri à Ouistreham, à l'embranchement de la Manche, où certains entrent au Royaume-Uni par ferry. À la mi-novembre 2023, selon la Croix Rouge, ils ont été jusqu'à **250 personnes à loger sur le campement**. Deux mois plus tard, ils ne sont plus qu'une centaine. Hébergé provisoirement à Alençon (Orne), le jeune homme de 20 ans est revenu pour profiter de ce moment avec ses amis. Il n'a pas reçu de nouvelles de sa famille depuis trois semaines, le sud du Soudan dont il est originaire étant privé d'électricité. Ce soir, il s'endormira sur des palettes en bois humides, sous une bâche pour se protéger des intempéries. Du réconfort, c'est aussi ce que viennent chercher ces jeunes hommes, isolés par la barrière de la langue. Les bénévoles rivalisent d'inventivité pour se faire comprendre en articulant grossièrement en anglais, avec des gestes ou un simple regard. Telle bénévole a entamé une partie de **jeu de société** avec l'un d'eux. Une autre leur propose de **faire des crêpes**. Une autre volontaire leur serre les mains en souhaitant "une bonne

année". Une éclaircie fait vite oublier à tout le monde le temps maussade. Les jeunes glissent sur un skate récupéré qu'ils se prêtent tour à tour. D'autres s'abandonnent un instant, le sourire retrouvé, sur de la **musique diffusée sur une enceinte portable**. Une dernière surprise les attend, dans le coffre d'un des véhicules utilitaires de la Croix Rouge. *"Ces cadeaux ont été faits par des élèves de l'école de Ouistreham. Symboliquement, on les redonne aux personnes soudanaises. Ils n'attendent que ça et nous aussi, c'est trop beau"*, s'émeut un bénévole, les cheveux blancs au vent, voyant une file enthousiaste se former autour de lui. Ils n'attendent que ça et nous aussi, c'est trop beau ! Bonnets, écharpes, boîtes de chocolats, livres ou produits d'hygiène : au total, **200 boîtes de Noël** ont été préparées par les bénévoles de la Croix Rouge de Caen. Colis dans les mains, chacun s'isole pour ouvrir ses cadeaux. L'un enfile son bonnet, un autre sent le déodorant qu'il vient de recevoir. Ces boîtes contiennent aussi des lettres manuscrites de vœux, rédigées en français par 16 classes d'enfants. L'un des participants au goûter, assis sur le rebord d'un trottoir faisant face au canal, découvre cette écriture avec curiosité. Il l'observe longuement et demande à quelqu'un de la traduire : *"Cher inconnu, je vous souhaite très sincèrement de belles fêtes de fin d'année. J'espère que ce colis vous permettra d'améliorer votre quotidien"*. *"Merci à vous"*, répond-il doucement en français, la carte serrée contre lui.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/normandie/calvados/reportage-du-reconfort-et-des-cadeaux-de-noel-pour-les-jeunes-migrants-de-ouistreham-2899397.html>

PARIS

Six ressortissants algériens sont accusés d'avoir **drogué et poussé des mineurs Marocains à voler des touristes** au pied de la tour Eiffel. Plusieurs dizaines de jeunes seraient tombés dans leur filet, mais seulement 17 victimes ont été clairement identifiées. Le procès, qui devait débiter le 14 décembre 2023, s'est finalement ouvert mardi 9 janvier 2024. En 2021, le quartier de la tour Eiffel est le théâtre d'un phénomène inquiétant. Les touristes sont la cible de voleurs à l'arrachée, particulièrement jeunes". *Sur la place du Trocadéro, quand le soleil se couche, nombreuses sont les personnes à se sentir de plus en plus en insécurité, car les groupes de jeunes errant aux alentours de la tour Eiffel sont de plus en plus nombreux et, pour la plupart, ce sont des mineurs étrangers isolés.*" À l'époque, ces mineurs, pour la plupart d'origine marocaine, sont présentés comme des petits voyous, ingérables, en raison notamment de leur prise de stupéfiants. Les associations, qui les ont repérés dès 2016, d'abord dans le nord de Paris, ont une tout autre analyse de la situation. Le directeur de l'ONG Hors la rue : *"L'état physique et psychologique des jeunes, provoqué par les consommations et la vie à la rue, les activités délictueuses auxquelles ils se livraient et aussi l'absence de demande de protection, quand on met bout à bout ces indicateurs, pour nous, ce sont les signes que ces jeunes sont dans des logiques d'exploitation."* C'est grâce à l'intervention d'associations comme Hors la rue que certains jeunes acceptent de dénoncer leurs exploiters. L'enquête de police prend ainsi une autre tournure. La surveillance des lieux permet d'identifier un étrange ballet. Des Algériens désignent aux petits Marocains leur proie et attendent le butin. Pour la première fois, ces enfants – le plus jeune a 7 ans – passent du statut de délinquant à celui de victime. L'avocate de l'un d'entre eux, le rencontre au printemps 2022 dans un foyer : *"J'ai d'abord été choquée qu'il soit si petit. En fait, il avait effectivement 13 ans, mais il était tellement malnutri qu'il en paraissait plutôt 9 ou 10."* Comme la plupart des petits Marocains du Trocadéro, il est passé par l'Espagne avant de rejoindre la France. Attiré par des vidéos de compatriotes brandissant des liasses de billets devant la tour Eiffel. Une fois sur place, il tombe dans les filets d'adultes, qui lui proposent un logement, un travail et des drogues : *"On leur dit : 'Bah tiens, prends ça, d'abord, tu dormiras mieux', 'ça te donne de l'énergie'. Donc, il y a un côté un peu ludique. Et puis, les copains en prennent aussi. Et puis, les adultes en donnent d'abord. Et puis, après, finalement, ça devient payant. Donc là, on est à nouveau dans la spirale de : 'Il faut que tu me rapportes quelque chose pour que je te redonne ce produit.' Lyrica et Ritrovil. On est très vite accro, en fait."* Les menaces, les coups, la violence sont le lot quotidien de ces jeunes Marocains. Sur les **12 mineurs reconnus comme victimes**, seulement deux ou trois devraient être présents au procès, qui s'ouvre mardi 9 janvier 2024 - le procès devait initialement débiter le 14 décembre 2023. Les autres ont disparu dans la nature, souvent par peur de représailles. Son avocate

prêtera sa voix à l'un qui ne donne plus de nouvelles depuis plusieurs mois.

Aucun des douze jeunes marocains - sur 17 victimes établies au total - n'est venu témoigner. Un seul mineur a accepté de livrer son récit, par visio conférence. *"La peur des représailles"*, assurent les parties civiles, comme une preuve supplémentaire de l'emprise exercée par les accusés sur leurs victimes. Beaucoup, aussi, ont fui la France pour la Belgique ou l'Allemagne. Le jeune garçon défendu par Kathleen Taïeb est actuellement hébergé dans un foyer, dont elle préfère taire la localisation. *"Mais il est très mal. Il est toujours addict"*. L'un des enfants, ne connaîtra jamais l'issue de cette affaire. Il est mort le 23 juillet 2022 entre les stations Pasteur et Sèvres-Lecourbe, après une chute sur les rails de la ligne 6 du métro parisien. Il avait 17 ans.

Après 4 jour d'audience, des peines **d'un à six ans de prison ferme, assorties d'amendes allant de 5 000 à 8 000 euros**. La Cour a également délivré à cinq prévenus une Interdiction définitive du territoire français. C'est le verdict du tribunal correctionnel de Paris dans le procès dit des "petits voleurs du Trocadréo", rendu vendredi 12 janvier 2023 dans la soirée. Le tribunal a suivi les réquisitions rendues la veille par la procureure, estimant les faits d'une *"extrême gravité"* étant donné *"les dommages portés à l'intégrité physique et psychique des jeunes"*. Il a estimé que si l'existence d'un réseau *"hiérarchisé et structuré"* n'était pas avérée, l'enquête avait bien permis de mettre en lumière *"un système d'exploitation horizontal"*. La présidente a également décrit un *"mode opératoire où les mineurs sont asservis et réifiés"*, *"réduits à l'état d'outils"*, pour lesquels les prévenus *"n'ont éprouvé aucune empathie"*. Ces six Algériens, âgés de 23 à 39 ans, étaient jugés depuis mardi 9 janvier 2024 pour *"traite d'êtres humains aggravée"* sur des mineurs étrangers isolés, trafic de stupéfiants et de psychotropes, et recel de vols, commis entre janvier 2021 et juin 2022. Un septième, venu libre au procès, comparaisait quant à lui pour trafic de psychotropes et recel de vol seulement. Il a écopé d'un an de prison et de 5 000 euros d'amende.

Une centaine de migrants survivent actuellement **sous des tentes en plein épisode de froid glacial** dans le pays, dans l'est et dans le nord de la capitale. Majoritairement soudanais, ces exilés sont arrivés ces derniers jours en France depuis l'Italie. Sans ressources, ils vivent de l'aide des associations. Presqu'aucun d'eux n'a entamé de démarches administratives. Ils se réchauffent autour d'un petit feu de bois, sous le pont Charles de Gaulle, entre la Gare d'Austerlitz et la gare de Lyon. Des dizaines de mains tendues au-dessus des flammes. Lundi 8 janvier 2024, il fait -5 degrés vers 19h30. Depuis la veille, une vague de froid glacial s'est abattue sur le nord de la France, dont Paris. La centaine de migrants qui survivent-là n'étaient visiblement pas préparés à ces températures négatives. Un Tchadien de 24 ans arrivé au mois de décembre en France depuis l'Italie, n'a ni écharpe, ni manteau chaud, juste un bonnet noir, il semble perdu. *"Je n'ai pas le choix"*. *"Ça fait trois semaines que je suis là. Vous voyez, c'est pas facile... Je ne sais pas quoi dire... On a plus que froid... Il fait tellement froid"*. *"Moi, je m'arrange avec les autres, mais sous ma tente, je n'ai que quelques draps pour la nuit"*. La grande majorité des exilés se sont posés sous un pont, à quelques centaines de mètres de la gare de Lyon, d'où ils sont arrivés d'Italie. Depuis, ils n'ont pas quitté la zone. *"Beaucoup sont primo-arrivants"*, explique une bénévole de l'association Utopia 56, qui effectue des maraudes régulièrement dans le secteur. *"Ils sont arrivés en France il y a très peu de temps et ne connaissent pas leurs droits. Ils arrivent de la gare, et restent là"*. Certains ont appelé le "115", mais d'autres ne connaissent même pas ce numéro - saturé - pour obtenir une place en hébergement d'urgence. Aucun ne dit craindre la police qu'ils jugent non-violente. *"Ils viennent de temps en temps"*, explique un jeune Guinéen de 16 ans. *"Ils étaient là ce [lundi] matin, ils regardent s'il n'y a pas de problèmes, mais ils ne sont jamais violents, ils ne nous disent pas de partir"*. Sans ressources, ces exilés dépendent des associations qui viennent leur distribuer un peu de nourriture et de café chaud. C'est le cas lundi soir : un bénévole du collectif Sawa constate que les repas manquent. *"On a distribué une trentaine de repas vers Pantin [dans le nord de Paris], et une trentaine de repas vers la Gare de Lyon. Ils nous restaient que 50 repas pour ce campement, ici"*. Pas assez. *"En ce moment, les problèmes s'accumulent. Les gens ont autant besoin de vêtements, de tentes, que de nourriture"*. Un Guinéen-

Conakry, n'a pas eu de repas chaud. Mais il a pu avaler une "baguette" et quelques clémentines apportées par Sawa. Emmittouflé dans son grand manteau d'hiver, que lui a donné une association, il nous montre sa tente recouverte d'une bâche "pour couper le froid". "J'ai juste une couverture pour la nuit. Le plus dur ce sont les doigts, ils gèlent en premier", explique le garçon qui dit être venu en France "pour étudier et avoir un métier". À côté du feu, un Soudanais, regrette d'être venu à Paris. "J'ai décidé avec un groupe de mes compagnons soudanais de venir en France. Pourquoi ? Honnêtement, je ne sais pas, peut-être parce que la langue française est utilisée dans plus d'un pays, contrairement à l'italien ?". Ce Soudanais arrivé dans ce campement en novembre 2023, avait traversé la Méditerranée sur un canot pneumatique parti de Libye. "Au moins en Italie, on est logés dans des centres d'accueil, on ne dormait pas à la rue". Le principal défi reste l'hébergement : "Nous avons accès à la nourriture grâce aux associations mais nous ne savons pas comment faire pour avoir un logement ou obtenir un permis de séjour. Nous souffrons également de la perte totale de contact avec nos familles au Soudan". Plus au nord dans la capitale, d'autres petits campements informels sont visibles, notamment sous le pont de la Villette. Les conditions de vie sont tout aussi dramatiques. "J'ai mis des cartons pour dormir mais les pavés sont très froids et me font mal au dos", confie un jeune Ivoirien, 17 ans, installé là-bas. "Je n'ai pas de lumière, c'est très difficile de trouver un endroit pour charger mon téléphone". Un autre, originaire d'Afghanistan, dit avoir "très froid", en parlant depuis l'intérieur de sa tente - qu'il n'ouvrira pas pour rester au chaud. "Ça fait deux semaines que je suis ici, et je suis arrivé en France il y a 4 mois", a ajouté l'homme qui dit avoir retiré son dossier d'asile mais ne l'a pas encore rempli. Cet épisode de grand froid est particulièrement dangereux pour les personnes sans domicile, qui risquent l'hypothermie - mortelle dans certains cas. "Faire un feu, c'est la seule manière de se chauffer un peu", conclut une bénévole d'Utopia 56 dans le camp près de la gare de Lyon. "On craint d'avoir beaucoup de cas d'hypothermie. En restant 10 minutes dehors, les mains à l'air et sans bonnet, vous voyez que c'est impossible de tenir. Certains migrants n'ont rien, même pas de chaussures à leur taille, ce qui crée beaucoup d'engelures. Leur santé va empirer. Tout empire avec le froid".

Un peu de répit pour les sans-abri. Cette nuit, le préfet de Paris et d'Ile-de-France a activé le **Plan grand froid**, qui permet d'héberger les personnes à la rue. Dès dimanche 7 janvier 2024 dans la soirée, 50 places pour les familles et les femmes seules, et 50 autres places réservées aux hommes ont été libérées. Un épisode de grand froid est particulièrement dangereux pour les personnes fragiles et les personnes sans domicile, qui risquent l'hypothermie - mortelle dans certains cas - et des engelures. Cette semaine, **l'État ouvrira par ailleurs 274 places** supplémentaires, alors que les températures seront négatives ces prochaines nuits et proches de 0 degrés dans la journée. Ces places s'ajoutent à celles ouvertes le 21 décembre 2023 par la préfecture. L'ancien lycée Charles de Gaulle, inoccupé, a été mis à disposition "des familles en grande précarité", indique un communiqué. "Le site accueille 120 places gérées par l'association France Horizon et mises à disposition du 115 [plateforme téléphonique d'urgence]". "Plus de 3 000 personnes sont à la rue à Paris, c'est insuffisant", a réagi l'association Utopia 56. "Hier soir, parmi les enfants à la rue rencontrés par nos équipes à Paris, le plus jeune avait à peine un an. Face à ça, la 7e 'puissance' économique mondiale répond : 'Pas de budget, pas de place'".

"Notre peur avec les Jeux olympiques est que l'espace public soit soustrait à ceux qui en dépendent, et que cela soit fait de manière violente", explique un membre du Collectif Accès au droit (CAD), une association qui se présente comme un **observatoire des violences policières** envers les personnes exilées vivant à la rue. "Nous craignons la mise en place de dispositifs anti sans-abri, comme le long du quai d'Austerlitz, et que les opérations d'éviction soient renforcées et que la réinstallation de ces personnes soit ensuite rendue impossible", poursuit le bénévole. Pour le CAD, ces violences policières envers un public déjà fragile et précaire sont quasi quotidiennes. C'est pourquoi le collectif a décidé de les documenter et de les analyser en établissant **la première enquête sur la condition des personnes exilées à Paris et en proche banlieue** entre 2015 et 2023. (<https://collectifacesaudroit.org/rapport/>). Effectué sur la base de 448 témoignages, ce rapport révèle que

88% **des situations de violence** sont des actions de dispersion et d'expulsion de l'espace public. *"Avant, j'avais l'habitude de dormir sous le pont du métro 2 à la Chapelle. Tous les jours, les policiers viennent nous réveiller : 'dégage sale con', ils nous disent, et ils nous poussent avec leurs pieds"*, peut-on lire dans le rapport du CAD. Une politique du *"zéro point de fixation"* qui est le signe pour le collectif que *"la violence policière est institutionnelle et qu'elle est décidée par des politiques publiques qui choisissent de mener des évictions avec des CRS plutôt qu'avec des travailleurs sociaux"*. Lors d'une enquête flash réalisée entre octobre et novembre 2023, 79% des 103 personnes interrogées déclarent avoir été victimes de violences policières, et 78% déclarent l'avoir été à plusieurs reprises. *"On ne parle pas d'un phénomène isolé, il y a un aspect systémique des violences policières qui touche presque chacune des personnes qui passent par Paris"*. Dans son enquête, le Collectif Accès au droit dénonce une **politique de non-accueil** qui se matérialise par la **lacération des tentes, la destruction des affaires personnelles** ou encore l'installation de mobiliers urbains empêchant la réinstallation des personnes. Comme en témoigne auprès du CAD l'une de ces personnes, qui dormait alors sous un métro aérien : *"On n'a pas le droit d'avoir de tentes, sinon la police vient nous les prendre [...]. La police nous réveille à cinq heures du matin, souvent de façon brutale. J'ai moi-même été gazé deux fois au visage quelques minutes après mon réveil"*. Le collectif dénonce également des violences physiques, verbales ou encore des entraves aux actions des associations. Pour le CAD, cette politique volontaire entraîne un *"harcèlement des personnes"* et un *"épuisement moral et psychique"*, qui conduit parfois au pire. *"Nous avons recensé plusieurs cas de suicides cet hiver, des gens qui vivaient depuis trop longtemps dans des conditions indignes."* Actuellement, entre **400 et 800 personnes exilées seraient à la rue à Paris** et dans sa proche banlieue. Un chiffre qu'il est toutefois difficile de mesurer depuis la création des *"sas d'accueil temporaire régionaux"* mis en place depuis la mi-mars 2023 pour *"désengorger"* les centres d'hébergement franciliens. *"Ces dix centres d'accueil disposent chacun de 50 places permettant d'accueillir les personnes pour une durée maximale de trois semaines, à l'issue desquelles elles sont dirigées vers différentes structures d'accueil en fonction de leur situation"*. Créé au début de l'année, le CAD, par-delà sa mission d'observatoire, propose des actions d'informations et d'accompagnement de personnes exilées vivant à la rue. À terme, ils espèrent que leurs actions d'observation et de recueil de la parole des victimes permettront de voir se résorber les violences. *"Nous voudrions voir une autre politique d'immigration, une politique plus accueillante pour les personnes exilées"*. Un espoir mis à mal par le nouveau projet de loi immigration. Pour le Collectif Accès au droit, ce texte ne passe pas : *"Nous sommes opposés à cette loi que nous jugeons extrêmement dangereuse du point de vue de la santé publique, dangereuse pour le respect des droits des personnes et injuste sur la mise en place de conditions très renforcées pour les personnes étrangères qui souhaitent bénéficier de l'aide sociale."*

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/paris-ile-de-france/paris/la-violence-policiere-est-institutionnelle-un-collectif-denonce-le-reflux-des-personnes-exilees-vivant-a-la-rue-2896943.html>

RENNES

Le tribunal administratif de Rennes a examiné jeudi 11 janvier 2024, la demande de la ville de Rennes **d'expulsion des migrants** abrités dans des conditions précaires à la halle de tennis du complexe sportif Robert Launay. Aujourd'hui, **il y a des risques de court-circuit électrique, des risques d'incendie**, a souligné l'avocat de la ville à l'audience devant le tribunal administratif. Pour les associations de soutien aux sans-papiers, les conditions de vie sont intenable, *"Il y a des rats, il n'y a pas de sanitaires"*, indique une militante, pour qui *"malgré tout, c'est toujours mieux que dans la rue avec ce froid"*. Selon elles, il y a au moins une dizaine de demandeurs d'asile sur place. La ville demande également à l'État de trouver des solutions d'hébergements pour les personnes vulnérables encore sur place. La ville et la métropole de Rennes rappellent, dans un communiqué, qu'elles hébergent tous les soirs *"près d'un millier de personnes, en lieu et place de l'État, pour un budget de quatre millions d'euros par an."* Le tribunal administratif de Rennes rendra sa décision en début de semaine prochaine.

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/rennes-la-ville-demande-l-evacuation-du-complexe-sportif-occupe-par-une->

SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE

Le 3 juillet 2023, les compagnons de la Halte Saint-Jean, communauté Emmaüs de Saint-André-lez-Lille (Nord), sont entrés en grève illimitée. Cela fait donc plus de six mois que 21 **compagnons sans-papiers** accusent la direction de les exploiter et de ne pas essayer **de régulariser leurs titres de séjour**. Une mobilisation sur fond d'enquête pour traite d'êtres humains et travail dissimulé, ouverte par le Parquet de Lille depuis juin. C'est officiel : le préfet du Nord a annoncé la fermeture de la communauté Emmaüs de Saint-André, à compter de ce mercredi 3 janvier 2024, en raison d'anomalies concernant la sécurité du bâtiment. La question du relogement des travailleurs, toujours en suspens. Sous les tambours et la pluie, les 21 compagnons grévistes d'Emmaüs Saint-André ont entamé leur 187e jour de grève mardi 2 janvier 2024. *"Emmaüs y'en a marre, l'esclavage c'est fini !"* Les banderoles accrochées devant la Halte Saint-Jean (autre nom de la communauté Emmaüs de Saint-André-lez-Lille) ne laissent place à aucun sous-entendu. Depuis six mois, les grévistes se mobilisent pour dénoncer leurs conditions de travail et accusent la direction de ne pas régulariser leurs titres de séjour. Une situation particulièrement tendue, qui semble avoir atteint un point de non-retour mercredi 3 janvier 2024, alors que la préfecture du Nord vient de publier un arrêté confirmant la fermeture du site à compter de ce jour. Le préfet fait état *"d'anomalies"* relevées le 27 octobre 2023 lors d'une visite de la commission d'arrondissement de Lille, pour vérifier les risques d'incendie et de panique dans l'établissement. Il fait notamment part *"d'installations et d'équipements techniques non vérifiés"*, ainsi que d'une *"absence d'un système incendie adéquat"*. La réouverture du site ne pourra survenir qu'une fois la *"mise en conformité de l'établissement"* établie et le après le passage d'une nouvelle commission de sécurité. Quant à la question du relogement des compagnons, et notamment des grévistes, un des points d'accroche principaux liés à la fermeture du site, il souligne que sa décision est une *"mesure de protection"* et non pas *"d'expulsion"* et exhorte l'exploitant, soit la direction de la Halte Saint-Jean, *"d'assurer le relogement des personnes concernées le temps"*. Une décision qui ressemble plutôt à un **"prétexte" pour mettre un terme à la grève**, selon le responsable du collectif de défense des sans-papiers 59. *"Après des années lors desquelles il n'y a eu aucune commission de sécurité, brusquement on découvre qu'il faut rapidement faire sortir des personnes, comme par hasard au moment où ils sont en grève."* Contacté le 19 décembre 2023, Le directeur d'Emmaüs Saint-André, indiquait avoir trouvé *"des solutions pour les non-manifestants"*, mais ne pas avoir *"de solutions pour les manifestants"*, s'en remettant à la préfecture pour le cas de ces derniers. De nouveau contacté mercredi 3 janvier 2024, il affirmait ne pas encore avoir reçu l'arrêté et ainsi, ne pas pouvoir y réagir. L'avenir des compagnons en grève semble donc encore incertain, aucune solution concrète n'ayant encore été apportée à ce jour. En amont de cette annonce, syndicats et associations sympathisantes des grévistes se sont rassemblés ce mardi 2 janvier 2024 dès 9 heures devant la Halte Saint-Jean, pour confirmer leur intention *"de ne rien lâcher"* et montrer leur opposition à la décision du préfet. *"S'il y a un arrêt de fermeture ça ne changera rien à la mobilisation, les grévistes ne seront plus logés ici mais ça ne changera rien, la grève continuera"*, affirme le représentant de la CGT depuis le premier jour de grève. Pour une compagne de la Halte Saint-Jean depuis 3 ans, il n'est pas non plus question de mettre un terme à la grève, bien au contraire, la travailleuse sans-papiers compte bien lutter pour obtenir gain de cause. *"On attend de voir ce qu'il va se passer, mais qu'à cela ne tienne on n'est pas près de partir d'ici tant que nos titres de séjour n'auront pas été régularisés."* Une référence à la promesse qu'aurait fait la direction d'Emmaüs Saint-André, laissant miroiter des titres de séjour une fois trois années de travail accomplies. *"Ils veulent se débarrasser de nous comme de simples chiffons ? Désolée mais ça ne va pas se passer comme ça."*

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/nord-0/lille greve-a-emmaus-la-halte-saint-jean-fermee-sur-decision-du-prefet-les-compagnons-mobilises-ne-lacheront-rien-2899118.html>

SAINT-BRIEUC

Un homme domicilié en Ille-et-Vilaine et âgé de 53 ans a été condamné ce jeudi 11 janvier 2024 à **six mois de prison avec sursis** par le tribunal correctionnel de Saint-Brieuc pour avoir menacé

par mail le maire de Callac lors du projet d'accueil de réfugiés appelé Horizon en 2022. Il a envoyé deux courriels, le 17 septembre 2022, jour de la première mobilisation contre ce projet. Dans ces envois, il nomme les réfugiés de "déchets" tout en incitant la municipalité à "stopper" leur initiative au risque de "s'en mordre les doigts". Cet homme affaibli par une maladie qui touche sa moelle épinière vit grâce à l'allocation adulte handicapé. Pendant son audition, il est resté assis et crispé, parlant avec difficulté. Quand, la juge lui demande s'il avait bien l'intention de "tout brûler" à Callac, comme écrit dans un de ses mails, il répond "je ne le pensais pas, j'ai agi sur le coup de la colère". Une colère qu'il a envers le système. Le 10 janvier 2023, il a été condamné à 4 mois de prison avec sursis pour des envois de mails menaçants à un Sénateur qui s'était exprimé pour le vaccin contre le COVID. Cette rogne se traduit aussi envers l'Etat et le traitement destiné aux "Français". Pourtant, il affirme ne pas être raciste, mais vouloir qu'on aide d'abord les Français dans le besoin, puis les réfugiés avec les moyens restants. Cet homme originaire de région parisienne n'a été qu'une fois à Callac dans sa vie et est totalement hors de la vie politique de la commune et même du département a eu connaissance de l'affaire via les médias. L'axe de défense de son avocate a été de le décrire comme un homme en souffrance physique et mentale influencé par les chaînes d'infos en continue. Le maire de Callac ne s'attendait pas à voir un homme comme lui à la barre, "un monsieur tout le monde". Il a affirmé de ne pas lui en vouloir mais espérer que **ce procès dissuaderait d'autres personnes d'envoyer des messages menaçants** aux élus locaux. Il s'est excusé auprès du maire de Callac, la larme à l'œil à la fin du procès, tout en assumant ces mails. Des mails aux propos racistes et violents qui sont, pour l'avocat de l'élu, une atteinte inadmissible envers la démocratie. Le maire s'est dit satisfait de la peine prononcée et a affirmé qu'il reverserait, les 2.000 euros de préjudice moral qui lui seront versés, au CCAS de la commune afin d'aider les personnes dans le besoin.

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/l-homme-qui-avait-menace-le-maire-de-callac-par-mail-condamne-a-6-mois-de-prison-avec-sursis-8673029>

MEDITERRANEE

Record du nombre de morts en mer en 2023

Au total l'an dernier, 2 383 exilés sont morts en Méditerranée centrale en tentant de rejoindre les côtes européennes, selon les chiffres de l'ONU. Le précédent record remonte à 2017 lorsque 2 853 migrants sont décédés dans cette zone maritime. Les humanitaires estiment que l'augmentation des morts en mer s'explique par la nouvelle stratégie mise en place par la Première ministre italienne. En vertu du décret Piantadosi, du nom du ministre de l'Intérieur italien, signé fin 2022, les navires humanitaires ne peuvent plus sillonner la Méditerranée **après un premier sauvetage. Ils doivent immédiatement rejoindre le port donné** par l'Italie, sous peine d'une immobilisation et d'une amende. "La plupart du temps aujourd'hui, on ne peut faire qu'un seul et unique sauvetage, expliquait la coordinatrice de projet adjointe à bord du Geo Barents. Et ce, alors que nous avons un bateau avec une grande capacité d'accueil [le Geo Barents a une capacité de 500 places]. En plus de cela, en partant immédiatement après l'opération de secours, on laisse la zone déserte, les États européens ayant renoncé à leurs responsabilités de sauvetages en mer. C'est une grande source de frustration pour nous, et surtout, cela nous fait craindre une augmentation des naufrages invisibles", ces embarcations "fantômes" qui sombrent en mer sans que personne ne le sache.

En un an, **plusieurs bateaux ont été immobilisés par Rome**, certains plusieurs fois. Le dernier en date est l'Ocean Viking, de SOS Méditerranée, [bloqué à quai depuis le 30 décembre](#) - pour la troisième fois en 2023. Les autorités italiennes accusent le navire "de ne pas avoir respecté l'instruction de se diriger sans délai, à la vitesse maximale et en suivant une route directe vers le lieu sûr", en l'occurrence Bari, qu'elles lui avaient assigné. "Nous sommes énormément frustré.e.s d'être criminalisé.e.s", a déploré la coordinatrice de la communication des opérations de SOS Méditerranée.

ATLANTIQUE

En 2023, au moins **6 618 exilés sont morts** ou ont disparu en tentant de rejoindre l'Espagne, d'après l'association Caminando Fronteras. Un chiffre en hausse de 177% par rapport à 2022. C'est aussi "le plus élevé" comptabilisé par l'ONG depuis le début de ses recensements en 2007, a dénoncé mardi 9 janvier 2024 devant la presse sa coordinatrice. À titre de comparaison, un rapport de l'association recensait l'an dernier 11 200 migrants morts ou disparus sur les routes menant à l'Espagne entre 2018 et 2022, soit six par jour en moyenne sur cette période. Lors de la présentation de ces chiffres, elle a fustigé les **autorités espagnoles et les pays d'origine** de ces migrants, qui d'après elle **privilégient le "contrôle migratoire" au "droit à la vie"** de ces personnes à la recherche d'une vie meilleure. Ce relevé macabre décompte aussi 363 femmes et 384 enfants décédés. L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a comptabilisé l'an dernier pour sa part plus de 1 200 morts ou disparus sur les routes migratoires vers l'Espagne : 914 vers les Canaries et 333 entre le Maroc ou l'Algérie et l'Espagne. Cet écart entre l'ONG et l'institution onusienne s'explique par la différence entre les méthodologies employées. Caminando Fronteras s'appuie sur les appels de détresse des migrants en mer ou de leurs familles pour élaborer ses rapports. L'OIM quant à elle répertorie *"tous les naufrages dont on est certains à 100%, nous sommes très strictes à ce sujet"*, explique le porte-parole du bureau de coordination méditerranéen de l'OIM. Des articles de presse, et des témoignages indirects font partie des sources exploitées. *"Mais il est plus facile d'avoir des certitudes sur la route de la Méditerranée que sur celle de l'Atlantique, plus longue, et dont les bateaux sont plus difficiles à repérer, admet-t-il. Ce chemin en plein océan est très dangereux, c'est donc probable qu'il y ait beaucoup de naufrages dont personne n'entend parler. Plus de 1 200 morts ou disparus, c'est une estimation, un chiffre par défaut. Mais il y a sûrement plus de morts que ce que révèlent nos statistiques"*.

Cette année, la route qui mène aux îles Canaries a connu un net regain d'intérêt. Entre le 1er janvier et le 15 décembre 2023, **37 187 migrants ont débarqué dans l'archipel, sur 56 852 arrivées dans toute l'Espagne**. Soit une hausse de 140,4% par rapport à la même période en 2022.

OCEAN WIKING

Les autorités italiennes ont immobilisé pour la deuxième fois cet hiver l'**Ocean Viking**, le navire humanitaire de SOS Méditerranée, à **Bari** (sud-est de l'Italie), a annoncé dimanche 31 décembre 2023 l'ONG basée à Marseille. Le bateau est accusé d'avoir changé de cap après des sauvetages. Il **sera immobilisé 20 jours**. *"L'Ocean Viking est détenu pour la seconde fois en deux mois, achevant ainsi l'année comme elle avait commencé, avec l'obstruction de l'assistance humanitaire en mer en vertu d'une loi inutile, arbitraire et discriminatoire"*, a dénoncé SOS Méditerranée. Les autorités italiennes accusent l'Ocean Viking *"de ne pas avoir respecté l'instruction de se diriger sans délai, à la vitesse maximale et en suivant une route directe vers le lieu sûr"*, en l'occurrence Bari, qu'elles lui avaient assigné. Au cours de trois opérations, [le navire avait secouru mercredi 244 migrants au large de la Libye](#), parmi lesquels huit femmes, dont deux enceintes, 18 mineurs non accompagnés et quatre enfants de moins de quatre ans. Alors qu'il se dirigeait vers le port italien, l'Ocean Viking a reçu une nouvelle alerte concernant au moins 70 personnes en détresse à bord d'une embarcation de fortune située à 15 miles nautiques (24 km) de distance. Une mise à jour de la position démontrera que l'embarcation se situait finalement à 60 miles nautiques (97 km), relate l'association. L'Ocean Viking n'étant plus en mesure de porter assistance, il a *"immédiatement repris sa trajectoire"* vers le port de Bari qu'il a "atteint sans délai supplémentaire", précise l'ONG, évoquant un changement de cap "mineur". Ces personnes n'ont finalement pas été secourues par l'Ocean Viking, explique l'association, sans pouvoir préciser si elles ont pu être sauvées. *"En l'absence d'aucune*

indication qu'un autre navire viendrait au secours de ces personnes en détresse, nous n'avions tout simplement pas d'autre choix légal et moral que de répondre à cette alerte. Toute autre décision aurait constitué une violation du droit international". Le 15 novembre déjà, les autorités italiennes avaient ordonné une immobilisation de 20 jours du navire et lui avaient demandé de payer une amende de 3 300 euros. Leur tort : avoir porté secours à deux embarcations en détresse sans en avoir reçu l'autorisation en amont par les autorités compétentes (voir lettres précédentes). Au total, en 2023, l'Ocean Viking a subi **trois immobilisations : en juillet , en novembre et en décembre 2023**. SOS Méditerranée a secouru plus de 39 000 personnes en Méditerranée depuis 2016, principalement en Méditerranée centrale.

UNION EUROPÉENNE

RECOMMANDATIONS DE L'OIM POUR UN PACTE DE L'UE FONDE SUR LES DROITS ET L'HUMANITE

Dans ses recommandations, l'Organisation internationale pour les migrations ([OIM](#)) encourage les présidences belge et hongroise à veiller à ce que l'adoption et la mise en œuvre du nouveau pacte sur les migrations et l'asile conduisent à une réponse plus prévisible, coordonnée et humaine dans toutes les dimensions de la migration et de l'asile. *« L'OIM continuera à travailler en partenariat avec l'UE pour veiller à ce que la migration sûre et régulière soit une force positive contribuant à la prospérité, à la compétitivité et à la croissance de l'Europe »*, a déclaré la Directrice générale de l'OIM. Après l'Espagne et avant la Hongrie, la Belgique prend lundi 1er janvier 2024, pour six mois, la présidence tournante de l'Union européenne, coïncidant avec l'adoption du nouveau pacte de l'UE sur les migrations et l'asile. *« Il s'agit d'un moment charnière pour l'UE, qui doit tenir la promesse de la migration pour les pays partenaires, les migrants, les économies et les sociétés »*. Elle encourage les pays de l'UE à maintenir les droits des migrants et les solutions réalisables au cœur de la politique et de la pratique. Par ailleurs, l'agence onusienne encourage Bruxelles et Budapest à **soutenir la protection des migrants en situation de vulnérabilité, à réduire la migration irrégulière en développant les voies d'accès régulières.**

Il s'agit également de s'attaquer aux pénuries de main-d'œuvre en élaborant des programmes de mobilité de la main-d'œuvre interrégionale afin de combler les lacunes en matière de compétences et de main-d'œuvre au sein des forces de travail nationales. Alors que les marchés du travail de l'UE sont en pleine mutation en raison des changements démographiques et technologiques, l'OIM encourage les Etats membres de l'UE à continuer à faire avancer les propositions législatives qui renforcent les parcours réguliers en dialoguant avec les pays partenaires et les petites et moyennes entreprises.

Sur un autre plan, l'OIM invite les présidences belge et hongroise à maintenir un engagement fort en faveur de la **réinstallation des réfugiés**. *« La réinstallation reste un mécanisme essentiel, qui permet de sauver des vies, et une solution durable inestimable pour les personnes les plus menacées »*, a fait valoir l'agence onusienne.

L'OIM encourage également les futures présidences belge et hongroise à développer davantage les partenariats avec les pays prioritaires d'Afrique et d'Asie. Le succès de la mise en œuvre du pacte dépend de la réussite de la coopération avec les pays d'origine et de transit et de l'attention portée à tous les points situés le long des itinéraires. Pour l'OIM, Bruxelles et Budapest devraient soutenir une approche de la migration en tant qu'outil permettant de libérer le potentiel humain et de faire progresser le développement économique dans les pays partenaires. Il s'agit ainsi de veiller à ce qu'il existe des voies d'accès régulières et accessibles permettant de mettre les personnes en contact avec les opportunités qui s'offrent à elles.

S'agissant des effets du **changement climatique**, l'OIM rappelle que l'ampleur et la gravité de la crise climatique sont étroitement liées à la **mobilité humaine** dans toutes les régions du monde, y compris en Europe. Dans le monde entier, les catastrophes liées au climat intensifient les crises humanitaires, mettant à rude épreuve un système humanitaire mondial déjà surchargé et sous-financé.

L'OIM exhorte donc la Belgique et la Hongrie à proposer des solutions qui offrent des choix aux personnes pour vivre en sécurité, dans la prospérité et la dignité dans les zones vulnérables aux effets du climat. Il s'agit de fournir une aide et une protection aux personnes déplacées par les catastrophes, et à aider les personnes à se déplacer régulièrement et en toute sécurité pour s'adapter aux effets du climat.

https://news.un.org/fr/story/2024/01/1142107?utm_source=UN+News+-+French&utm_campaign=545795e926-EMAIL_CAMPAIGN_2024_01_05_01_03&utm_medium=email&utm_term=0_0264da9d8f-545795e926-%5BLIST_EMAIL_ID%5D

ALLEMAGNE

Le **marché du travail en Allemagne est en pleine forme, l'une des raisons : l'immigration**. C'est le scénario idéal décrit depuis des années pour tenter de contrer une démographie en berne : le marché du travail allemand a bénéficié l'an dernier d'une **main-d'œuvre étrangère qui a boosté les emplois**. Près de 46 millions de personnes avaient un **travail en 2023** l'an dernier en Allemagne, soit **330 000 de plus qu'en 2022**. C'est un record depuis la réunification il y a plus de 30 ans. Par ailleurs, l'institut de la statistique note également "*une participation plus importante de la population allemande au marché du travail*", ce que confirme une hausse de l'activité professionnelle chez les femmes ou les personnes âgées. Sans surprise, le premier secteur économique à avoir généré des emplois supplémentaires est **le secteur des services**, dans **la santé et l'éducation** notamment, mais aussi dans le **commerce et la gastronomie**. On ne peut en conclure pour autant que l'Allemagne a gagné son pari démographique, au contraire : la pénurie de main-d'œuvre devrait se faire douloureusement sentir à partir de 2025, quand ceux que l'on appelle "*les boomers*" commenceront à partir à la retraite.

BELGIQUE

Un homme est décédé le jour de Noël, lundi 25 décembre 2023, dans le centre fermé de Merksplas - l'équivalent d'un centre de rétention administrative français - situé dans la province flamande d'Anvers, en Belgique. Le collectif citoyen Getting the Voice Out, alerté par des détenus, a diffusé l'information dans un communiqué jeudi 28 décembre 2023. L'homme en question avait entre trente et quarante ans. "38 ans environ", et avait été enregistré par l'administration comme étant de nationalité algérienne. Le porte-parole de l'Office des étrangers, affirme qu'il s'agit d'un suicide. "*Les investigations sont terminées, les autorités du centre ont déjà reçu les conclusions du parquet : le suicide est confirmé*". Après la venue de la police à Merksplas, le parquet a en effet mené "*une vérification et une autopsie*" sur le corps, et "*devrait donc classer le dossier, puisqu'il ne s'agit pas d'une mort suspecte*", avance la porte-parole de l'Office des étrangers. L'homme "*se serait pendu*" dans le bloc 5 du centre, relaie une visiteuse pour l'ONG Move à Merksplas. Cette bénévole a été reçue avec ses collègues, avant leur visite hebdomadaire du mercredi, par le directeur. Contacté par téléphone, ce dernier indique de son côté "*ne pas pouvoir faire de commentaires*", et renvoie vers l'Office belge des étrangers. Tout se serait passé très vite. Alors qu'un dîner de Noël s'organisait lundi soir 25 décembre 2023 dans une salle commune, il "*aurait demandé à être ramené dans sa cellule vers 17h15*", explique la version de la direction. Puis, "*un peu avant 18h, il aurait été retrouvé mort par un gardien qui venait le chercher pour participer au repas de Noël*". La porte-parole de l'Office des étrangers, affirme que "*la personne avait été vue par un médecin et par un psychologue quelques jours avant son acte, et même la veille. Ces entretiens s'étaient bien passés : rien d'alarmant. Aucun*

signe pouvant présager d'une attitude suicidaire n'avait été détecté, tant par le médecin que par le psychologue". La bénévoles raconte par contre que ce décès a été vécu comme "une surprise totale". Il "ne faisait pas l'objet d'une observation particulière. Les autres détenus nous ont dit que c'était une personne calme, gentille, assez silencieuse, qui ne posait pas de problème de comportements", et précise tout de même : "il était dépressif, ça se voyait, mais personne n'avait de soupçons" sur un tel passage à l'acte. La visiteuse a constaté "beaucoup d'émotions, tant du côté de la direction que des détenus".

"Quand il est arrivé ici, il boitait, tout son corps lui faisait mal"

Arrivé au centre de Merksplas depuis "environ deux semaines", il témoignait avoir subi des violences policières au moment de son transfert dans le centre. "Quand il est arrivé ici, il boitait et il ne pouvait pas bien marcher. Tout son corps lui faisait mal. Je l'ai vu dans cet état", insiste un codétenu. À partir de là, il "a commencé à demander une aide médicale, mais ils ne l'ont pas pris au sérieux". "Ici c'est toujours comme ça. Moi-même je suis malade. Depuis ce matin je reste allongé dans le lit, et ça fait plusieurs jours que j'ai une forte douleur à l'œil. Mais on ne te donne que du paracétamol". Selon le codétenu, il aurait protesté face au médecin du centre. C'est là qu'il aurait été transféré vers le bloc 5, où se trouvent des cellules d'isolement médical. "D'après les détenus, dès que tu demandes des soins, tu es isolé dans l'aile médicale de ce bloc, ou parfois mis dans un réel cachot", abonde le collectif Getting the Voice Out. Ce bloc 5 au-delà d'un dispositif d'isolement médical, est "une prison. Tu n'as aucun accueil, on prend ton téléphone, tu es isolé. Il y fait froid, et parfois tu dors sur le sol". "Ce n'est pas juste un suicide. On tue les gens ici. Lui, il avait demandé une aide médicale. On n'est pas en Corée du Nord, on est en Europe, mais ils maltraitent les étrangers. Ce n'est pas normal". Dans son communiqué, Getting the Voice Out fait part de "doutes" émis par d'autres détenus quant à la thèse du suicide. "De toute évidence, d'après eux, ce drame est le résultat des mauvaises conditions et des traitements inhumains qui leur sont réservés". Quoiqu'il en soit, pour le collectif, ces décès sont avant tout les "conséquences de la détention en centre fermé et de la menace d'une expulsion". Il était dubliné en Allemagne, selon les sources associatives. L'homme avait reçu une notification d'éloignement vers ce pays. Celle-ci devait être effective "cette semaine ou la suivante".

Le 15 février 2023 déjà, un Kurde Géorgien, avait été retrouvé mort dans le centre de Merksplas alors qu'il se trouvait en isolement médical. Sa fille et sa compagne, vivant dans le sud de la France ont porté plainte pour faire la lumière sur les circonstances floues entourant le décès. Un juge d'instruction s'est saisi de l'affaire, qui est toujours en cours. Depuis "il y a trois psychologues dans ce centre, alors qu'on avait jusqu'ici des postes vacants". "C'est seulement depuis ce décès que le centre a eu plus de moyens de la part de l'Office des étrangers, et a pu faire des efforts, en ayant la possibilité d'engager des psychologues". Désormais, "il y a eu toute une assistance psychologique sur place. En cas de situation de crise comme celle de ce début de semaine, un renfort est proposé, pour les autres résidents", soutient la porte-parole de l'Office des étrangers. Depuis lundi, il n'y a "pas eu d'incident à ma connaissance ; pas de réaction agressive ou mouvementée ou violente". Mais dans le bloc 3, des détenus nord-africains ont pourtant mené un mouvement de protestation, ont même "refusé de manger" et dans les autres blocs, "il y a eu des commémorations, des temps de silence". Mais "régulièrement, face à l'enfermement et aux conditions de détention auxquelles ils sont soumis, des détenus en souffrance s'infligent des comportements auto-agressifs, tels que des automutilations ou même des tentatives de suicide", souligne le collectif Getting the Voice Out. "Ces personnes se trouvent enfermées, en détention administrative, sans jugement ni date de fin". EN effet, en Belgique, la durée de rétention en centre fermé est, en théorie, limitée à deux mois. Sauf que l'administration belge a la possibilité de "remettre les compteurs à zéro en cas de renouvellement du titre de détention – par exemple, s'il y a demande d'asile – ou bien en cas de tentative d'expulsion échouée parce que le détenu s'est opposé à son expulsion", explique le Ciré dans son rapport 2019 sur les centres fermés. De cette manière, la **rétention en Belgique ne connaît pas de réelle limite dans le temps**, si ce n'est celle des dix-huit mois prévus par la directive européenne "retour" de 2008. Les conditions dans les

centres fermés sont donc *"extrêmement précaires, violentes par nature, et régies par des dynamiques répressives, qui mènent à des désespoirs et des passages à l'acte, dont celui-ci qui n'est malheureusement pas le premier"*, décrit Getting the Voice Out. Un membre d'un collectif a recensé pas moins de neuf personnes décédées dans des centres fermés entre 2007 et 2018. Le CRACPE (Collectif de résistance aux centres pour étrangers) compte au moins de *"quarante-quatre tentatives de suicide"* dans le seul centre fermé de Vottem depuis 2008. *"Aucune prise en charge suffisante n'est organisée pour les personnes victimes de dépression (...) Pourtant, certains détenus présentent des troubles psychiatriques, et auraient besoin d'un véritable suivi"*. Ces listes sont loin d'être exhaustives puisqu'elles sont établies par un travail citoyen forcément parcellaire.

ESPAGNE

"Un garçon spécial, qui sait se faire aimer", originaire de Côte d'Ivoire, 18 ans, a fait ses débuts dimanche 7 janvier 2024 en tant que titulaire du UD Las Palmas (10e au classement de la Liga), lors d'un match contre Tenerife, pour la Coupe du roi. Une revanche pour celui qui quatre ans plus tôt, débarquait sur un petit canot au port d'Arguineguin, à Grande Canarie. Il arrive dans l'archipel espagnol le 13 février 2020, alors qu'il n'a que 14 ans, après une périlleuse traversée de l'Atlantique. L'Ivoirien espère rejoindre rapidement la France, pays de résidence d'un de ses oncles. Mais en raison de sa minorité, il est pris en charge par les autorités espagnoles. *"Si la police ne m'a pas laissé partir, c'est car mon destin et ma chance étaient ici"*, assure-t-il aujourd'hui. Hébergé dans un centre pour mineur, il est scolarisé à Grande Canarie quand il est repéré par hasard par des professionnels. On est alors en pleine pandémie de Covid-19 et les installations sportives sont fermées. L'Ivoirien joue au ballon rond dans un parc de Las Palmas quand deux recruteurs observent le jeune joueur. Très vite, il entre dans l'équipe D de Las Palmas grâce au programme d'insertion sociale UP2U, fondé en 2016 avec la collaboration du juge pour mineurs. Le jeune homme excelle au poste de milieu de terrain. *"L'UD Las Palmas reconnaît l'engagement et le dévouement du jeune homme lors de son passage dans le système jeunesse du club. Sa capacité créative au milieu de terrain et ses compétences du pied gauche font de lui un excellent joueur pour notre équipe de jeunes"*, peut-on lire sur le site du club. L'Ivoirien, qui suit une formation de cuisine en parallèle, devient un des bénéficiaires de la nouvelle décision de la FIFA, qui début 2023 a assoupli les critères d'inscription des enfants étrangers encadrés par les administrations publiques dans les divisions amateurs. Dès ses 18 ans, le 13 juillet 2022, il a ainsi pu intégrer l'équipe première. Son succès dans le football lui a permis à la fin de l'année de retourner quelques jours chez lui, en Côte d'Ivoire. Sur son compte Instagram, suivi par plus de 13 000 abonnés, il affiche fièrement des photos au pays avec ses proches. *"Plus tu comprends et acceptes tes racines, plus tu deviendras beau et fort"*, écrit le jeune joueur en légende.

ESPAGNE

Le nombre des migrants entrés illégalement en Espagne en 2023 a presque doublé cette année : près de 57 000 personnes ont été enregistrées par les autorités, selon des chiffres diffusés mercredi 3 janvier 2024 par le gouvernement. Soit un bond de 82,1% par rapport à 2022 (32 000), selon le rapport annuel du ministère de l'Intérieur. Le chiffre de 57 000 arrivées en Espagne n'est pas un record : en 2018, 64 000 migrants étaient arrivés dans le pays, principale porte d'entrée en Europe avec l'Italie et la Grèce. La raison de cette hausse s'explique par l'explosion des arrivées aux Canaries : en 2023, près de 40 000 migrants ont débarqué dans l'archipel espagnol, du jamais vu. Le chiffre dépasse le précédent record de 2006 - lors de la crise des cayucos - où 31 000 personnes avaient atteint les îles espagnoles.

Selon l'agence européenne Frontex, les migrants arrivés dans l'archipel provenaient en particulier du Maroc et du Sénégal mais aussi de Gambie et de Guinée. Selon le ministre espagnol de l'Intérieur, la hausse du nombre des départs s'explique notamment par l'instabilité grandissante dans les Etats du Sahel. Mais la pauvreté, la raréfaction des ressources halieutiques, l'inflation, la crise économique post-Covid expliquent aussi les départs depuis le Sénégal. Son président a ordonné en novembre des mesures d'urgence pour endiguer ce flux en pleine expansion. La traversée vers les

Canaries, sur des embarcations de fortune, est une route migratoire extrêmement mortifère - distante de plus de 1500 km depuis le Sénégal notamment. Selon l'ONG espagnole Caminando Fronteras, qui s'appuie sur des appels d'urgence des clandestins en mer ou de leurs proches, plus de 7 800 migrants sont morts de 2018 à 2022 sur cette route de l'Atlantique.

L'Espagne connaît aussi une hausse des arrivées de migrants depuis les côtes nord-africaines. Depuis janvier, plus de 15 000 personnes ont atteint le pays depuis l'Algérie (via l'Andalousie ou les îles Baléares) ou le Maroc, contre 11 699 sur l'ensemble de 2022.

A l'inverse, le nombre des migrants entrés en franchissant de hautes clôtures dans les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla, situées sur la côte nord du Maroc - seules frontières terrestres de l'UE en Afrique - a chuté. Un peu plus de 1 200 migrants ont réussi à passer en Espagne par cette route, soit une baisse d'environ 46%. Cette chute des arrivées par les enclaves est liée à la normalisation des relations diplomatiques entre l'Espagne et le Maroc depuis 2022 - rendue possible par un revirement espagnol sur le dossier sensible du Sahara occidental. Le royaume chérifien est un partenaire clé de Madrid dans la lutte contre l'immigration clandestine.

Dans ce contexte général, le Premier ministre espagnol a salué fin décembre l'accord trouvé par les États de l'UE en vue d'une refonte du système migratoire et d'asile européen qui est, selon lui, "*fondamental*" pour son pays. Selon Eurostat, l'Espagne - qui n'est souvent qu'une étape pour ces migrants en provenance d'Afrique - est, derrière l'Allemagne et la France, l'un des trois États de l'UE ayant reçu le plus de demandes d'asile en 2022. S'il a bondi l'an dernier, le nombre des arrivées de clandestins en Espagne reste toutefois près de trois fois inférieur à celui enregistré par l'Italie, la première porte d'entrée dans l'UE, d'après Frontex.

Canaries

Le contact entre la fondatrice de Caminando Fronteras, et certains passagers du Leur **zodiac qui s'est dégonflé à environ 50 km au large du Cap Boujdour, au Sahara occidental** a débuté vers 14h jeudi 28 décembre 2023. Depuis, selon l'ONG, au moins **14 personnes** à bord de ce zodiac **sont décédées**. Au total, 58 passagers, dont sept femmes et deux mineurs, étaient à bord. Ils avaient quitté mercredi les côtes africaines dans l'espoir de rejoindre les îles Canaries. La fondatrice de l'ONG a partagé un message audio envoyé par une femme sur le bateau à l'agence espagnole EFE. Dans ce message d'une trentaine de secondes, on peut entendre une femme dire, en français : "*Je suis une femme enceinte de neuf mois, je suis sur le flotteur (du zodiac). Les gens sont en train de disparaître, jusqu'à présent, nous n'avons pas vu la Marine. Tous les gens disparaissent. S'il vous plaît, aidez-nous ! Nous sommes assis sur le flotteur. C'est très dangereux, l'eau est rentrée*". Jeudi soir, l'ONG dénonçait le manque de réactivité des secours qui se renvoyait la responsabilité de l'opération de sauvetage. "*Quatorze morts déjà dans le naufrage d'un canot pneumatique sur la route des îles Canaries, et peut-être qu'ils mourront tous parce que l'Espagne et le Maroc ne sont pas capables de se coordonner pour sauver des vies*". Finalement, après quelques heures d'hésitation, les sauveteurs marocains ont coordonné les secours, selon la radio nationale espagnole citant les services de secours maritimes. D'après le site de suivi MarineTraffic, le navire de sauvetage marocain est arrivé sur place aux alentours de 21h. Selon les garde-côtes espagnols informés par les marocains ce vendredi 29 décembre 2023, l'opération a permis de secourir 44 personnes. Un cadavre, celui d'une femme, a été récupéré. Face à cette situation, où **les migrants attendent des heures avant d'être secourus**, les associations craignent de voir les drames du 21 juin et 1er juillet 2023 recommencer. Il y a six mois, plusieurs personnes sont mortes lorsque des embarcations avaient coulé au sud des îles Canaries après avoir passé des heures, parfois toute une nuit, à attendre l'arrivée d'un patrouilleur marocain. Plus de 50 migrants avaient trouvé la mort lors de ces tragédies imputées au manque de coordination entre les services de secours espagnols et marocains. Cet événement a donné lieu à **une plainte du parquet des îles Canaries pour délit** présumé d'omission du devoir d'assistance contre les responsables de l'opération de secours en Espagne, plainte qui fait l'objet depuis cet été d'une enquête par la justice. Ce naufrage intervient alors que le nombre d'arrivées aux Canaries augmente

par rapport à l'année précédente. Selon l'agence EFE, entre janvier et novembre 2023, **35 410 migrants sont arrivés** aux Canaries, c'est 134% de plus qu' en 2022. C'est aussi davantage que 2006, année durant laquelle l'archipel espagnol avaient fait face à une très forte pression migratoire lors de la "crise des cayucos", du nom des petites embarcations utilisées par les migrants pour traverser l'océan. Cette semaine, plus de 300 personnes ont rejoint les côtes espagnoles. Et les sauvetages se sont encore poursuivies jusqu'à la nuit dernière. Les sauveteurs espagnols ont notamment secouru un groupe de 129 Subsahariens au large des Canaries. Ils ont été transportés jusqu'à Tenerife. Pour faire face à cet afflux, les autorités espagnoles ont ouvert, depuis mi-novembre, 11 000 places d'hébergement supplémentaires dans des casernes militaires désaffectées, hôtels et foyers d'accueil. En visite sur l'île d'El Hierro le 19 octobre 2023, le ministre des Migrations avait promis que les transferts des exilés vers l'Espagne continentale seraient plus fréquents.

Samedi 30 décembre 2023, en fin d'après-midi, **trois migrants** ont été **retrouvés morts** dans une pirogue à 314 kilomètres au sud de l'île d'El Hierro. L'embarcation, à la dérive depuis plusieurs jours, avait quitté la Mauritanie il y a deux semaines. **Quinze survivants** - des hommes - de cette même embarcation ont été secourus par hélicoptère et transportés au port de l'île, située à l'ouest de l'archipel. Certains étaient "*affamés ou en état d'hypothermie*". Les rescapés, très affaiblis, étaient incapables de parler à leur arrivée au port. D'après les témoignages des rescapés, le bilan est pourtant bien plus lourd : **30 à 40 autres exilés seraient morts à bord de la pirogue**, et ont été jetés en mer par les passagers. La route migratoire qui mène aux Canaries a connu en 2023 un net **regain d'intérêt**. Entre le 1er janvier et le 15 décembre 2023, 31 187 migrants ont débarqué dans l'archipel, une **hausse de 140,4% par rapport à la même période en 2022**. Vendredi 29 décembre 2023, les garde-côtes ont procédé au **sauvetage de 246 personnes**, réparties dans trois embarcations. Deux d'entre elles, chargées de 119 et 62 passagers subsahariens, près de El Hierro, la seconde à une trentaine de kilomètres de Grande Canarie. Chaque jour ou presque ces derniers mois, des exilés sont secourus ou arrivent d'eux-mêmes près des côtes espagnoles, après une périlleuse traversée de l'océan Atlantique. Lundi 1er janvier 2024, **256 migrants**, répartis dans cinq embarcations, **sont arrivés** sur les îles de Grande Canarie, Tenerife, Fuerteventura et El Hierro, selon la Croix-Rouge. La veille, quatre bateaux transportant **241 migrants** au total ont réussi à **atteindre les côtes de Lanzarote**, d'El Hierro et de Grande Canarie. Une femme enceinte et un homme, passagers **d'un canot arrivé** à l'île d'El Hierro avec **à son bord 99 personnes**, ont été transférés à l'hôpital de l'île.

FINLANDE

La frontière entre la Finlande et la Russie restera encore fermée dans sa totalité pour quatre semaines supplémentaires. C'est ce qu'a annoncé la ministre finlandaise de l'Intérieur, jeudi 11 janvier 2024. "*Selon les informations rassemblées par les autorités, il est très probable que les activités d'influence hybride de la Russie vont continuer et s'étendre, comme nous l'avons constaté auparavant*". "*Nous estimons donc nécessaire de garder la frontière fermée*", a ajouté la ministre, alors que sa réouverture était initialement prévue pour le 15 janvier 2024. Cette décision devrait rester en vigueur jusqu'au 11 février 2024, date à laquelle une nouvelle évaluation de la situation sera menée. Le pays scandinave reproche à la Russie de laisser passer de façon délibérée un afflux de migrants sur le sol finlandais, à des fins politiques, pour ébranler l'Union européenne. De son côté, le Kremlin nie et rejette ces accusations. Depuis début août 2023, les autorités finlandaises assure que près de 1 000 demandeurs d'asile sans-papiers, originaires de Somalie, du Yémen ou encore d'Irak, se sont présentés aux postes-frontières séparant les deux pays, pour entrer en Finlande. Un volume inhabituel pour le pays nordique, qui comptabilise d'ordinaire plutôt une dizaine de demandeurs d'asile chaque mois à cette frontière. Mi-décembre 2023, Helsinki avait très brièvement rouvert une partie de sa frontière, longue de 1 340 kilomètres, avant de la refermer quelques heures plus tard. Dans ce laps de temps, au moins 40 personnes l'avaient traversée, selon les gardes-frontières finlandais. A l'heure actuelle, "*il y a encore des migrants dans le voisinage [en train d'attendre] que la frontière rouvre*", a indiqué le gouvernement. "*Il y a également davantage de personnes dans les pays d'origine des migrants souhaitant se rendre en Finlande*". Les autorités finlandaises s'inquiètent

d'une "menace sérieuse contre la sécurité nationale et intérieure de la Finlande" si la frontière rouvrait et si cette "migration instrumentalisée reprenait". Un homme organisant des voyages de la Russie à la Finlande pour les migrants en novembre 2023 expliquait ses activités. "J'envoie les personnes en voiture à la frontière, en accord avec la police russe. On donne 500 dollars [457 euros] aux gardes-frontières par migrant pour qu'ils les laissent aller vers la Finlande, au niveau des points de passage. La police leur donne également des vélos. Avant, il n'y avait pas d'accord de ce type, donc je n'envoyais pas les gens vers la frontière finlandaise". Anticipant que son voisin pourrait utiliser les migrants comme moyen de pression politique de façon répétée, la Finlande a commencé à construire une clôture de 200 kilomètres le long de sa frontière avec la Russie, depuis février 2023.

IRLANDE

Neuf hommes, trois femmes, et deux enfants ont été retrouvés sains et saufs dans un camion frigorifique lundi 8 janvier 2024 au port de Rosslare, dans le sud-est de l'Irlande. La police britannique a été avertie par appel de détresse passé par l'un des migrants, alors qu'ils étaient encore cachés dans le camion, lui-même transporté par un ferry en provenance de la France. Lorsque le bateau a accosté au port, de nombreuses ambulances étaient déjà présentes. Le personnel médical craignant une hypothermie pour certains dans cette remorque réfrigérée ou bien le risque de déshydratation, voire d'asphyxie. Mais tous semblaient en bonne santé. Une enquête a été ouverte, a indiqué la police. Les exilés, des Kurdes et des Vietnamiens, ont été emmenés vers un centre du pays. Le Premier ministre irlandais a déclaré que les migrants qui demandent l'asile verront leur demande traitée le plus rapidement possible. "Notre première réponse est toujours humanitaire, pour vérifier qu'ils sont vivants et en bonne santé", a déclaré le chef du gouvernement. La ministre irlandaise de la Justice a déclaré que de précédentes situations similaires avaient entraîné des décès : "C'était une entreprise extrêmement risquée".

ITALIE

En dépit des dispositions très restrictives du gouvernement de droite et d'extrême droite, en 2023, le **nombre de migrants débarqués** – originaires, pour la plupart, de Guinée, Côte d'Ivoire, Tunisie et Bangladesh –, soit 155 754, a **augmenté de 50%** par rapport à l'année précédente. Le ministre de l'intérieur reconnaît que **les objectifs fixés n'ont pas été atteints** et donc son échec. Mais il affirme que la collaboration du pays avec la Tunisie et de la Libye a tout de même permis de bloquer le départ vers l'Italie de plus de 121 000 candidats à l'asile. Il admet que la mesure phare du gouvernement qui interdit aux ONG d'effectuer plus d'un sauvetage à la fois et les oblige à rejoindre un port éloigné des zones de secours, pour les débarquements, n'a pas donné les résultats escomptés. Pour 2024, le ministre de l'Intérieur espère que la Cour constitutionnelle albanaise, qui devrait se prononcer sur l'accord entre Rome et Tirana le 18 janvier, donnera son feu vert à la délocalisation en Albanie d'une partie des migrants interceptés au large des côtes italiennes. Par ailleurs, il promet de renforcer le soutien à la Tunisie et à la Libye pour les aider à réaliser des programmes de retour volontaire de migrants dans leur pays d'origine. Mais en Italie, aucune disposition n'a été prise pour faciliter l'insertion des personnes éligibles au droit d'asile, dont 17 283 mineurs non accompagnés, arrivés en 2023. En 2023, plus de 150 000 exilés ont débarqué dans le pays, contre 103 000 en 2022. De son côté, l'Organisation internationale pour les migrations estime à **2 571 le nombre de morts en Méditerranée**, soit près d'un millier de plus qu'en 2022.

Trieste, dans l'extrême nord-est du pays. La ville est située à quelques kilomètres à peine de la frontière slovène, est la porte d'entrée, en Italie, des migrants **arrivés par la route des Balkans**. Des milliers de migrants y passent chaque année, certains avant de continuer vers le nord de l'Europe, d'autres pour y demander l'asile. Près de 200 d'entre eux dorment à la rue, faute de place dans le système d'accueil. Une situation particulièrement difficile en plein hiver. Leur unique refuge pour quelques heures, c'est le centre de jour de la Communauté Saint-Martin, à quelques centaines de mètres de la gare.

L'enquête, menée par le parquet de Potenza, et rendue publique mardi 9 janvier 2024, révèle que 35 cas de mauvais **traitements** ont été constatés contre des personnes retenues entre 2018 (année d'ouverture du centre) et 2022 dans le centre de rétention (CPR) de Palazzo San Gervasio. Ces maltraitements consistaient principalement en "**l'administration massive**" et forcée - voire parfois cachée - **de drogues tranquillisantes** dans le but de rendre les personnes inoffensives, "*sans besoin avéré et sans leur consentement éclairé*". "*L'usage [de ces médicaments] était totalement indépendant de la volonté du patient, mais correspondait au besoin spécifique [de l'administration] de contrôler illégalement l'ordre public*" au sein du centre, assure le juge. Les recherches ont montré que "*jusqu'à 1 315 paquets de gouttes et de comprimés de Rivotril avaient été prescrits*" aux étrangers enfermés dans le CPR entre janvier et décembre 2018 et "*920 colis*" livrés de janvier 2019 à août 2019. Et les faits ont perduré jusqu'à la fermeture du lieu, en 2022. Le 30 novembre 2021, un Tunisien de 40 ans est "*immobilisé aux poignets et aux chevilles*" avec "*cruauté*" pour l'obliger à "*ingérer contre son gré des doses d'antipsychotiques et de tranquillisants*" - comme le Rivotril, le Tafor et le Talofen - indique le rapport du procureur Francesco Curcio, dévoilé par la presse italienne. Le 10 mars 2022, c'est un Gambien de 31 ans qui **reçoit du Valium par voie intramusculaire** alors qu'il est, lui aussi, ligoté aux chevilles et aux poignets et maintenu au sol. En janvier 2023, une vidéo diffusée par la chaîne italienne Canale 5 montre un exilé assis sur un lit d'hôpital entouré de plusieurs policiers et d'une femme en blouse blanche. La scène se déroule dans le CPR de Palazzo San Gervasio. Un membre des **forces de l'ordre fait pression** sur l'homme pour qu'il ingurgite le traitement. "*Prends-le ! Je ne vais pas le dire deux fois. Prends-le et je te lâche. Si tu ne le prends pas, tu restes là*", entend-on dans l'enregistrement. Le migrant semble vouloir refuser d'ingérer le médicament. "*Rovotril ? No Rovotril*", dit-il. La femme en blouse blanche tend finalement un gobelet à un policier qui force l'homme à boire. "*Avale, avale*", insiste un autre agent. Francesco Curcio a affirmé devant la presse mardi que "*quiconque causait des problèmes était traité comme un singe*". Ces médicaments, utilisés pour traiter l'anxiété, des symptômes dépressifs ou encore l'épilepsie, peuvent provoquer de fortes dépendances. La "*sédation forcée continue*" est une "*atteinte à la dignité humaine et une violation de la liberté morale des victimes*", et constitue un "*risque réel de provoquer des phénomènes de toxicomanie*", signale le juge. Le Rivotril, appelé "*drogue du pauvre*", est devenu le médicament le plus utilisé dans le CPR. Cet antiépileptique était acheté en grande quantité, grâce aux ordonnances des migrants ayant déjà quitté le centre, afin d'éviter une "*révolte*" des personnes devenues dépendantes. Lorsque la dépendance était devenue incontrôlable, l'administration diluait le médicament dans de l'eau, ou l'ajoutait au lait lors du déjeuner, pour en limiter la quantité. "*Nous avons remarqué que ce médicament provoquait un état de stupeur chez les plus jeunes, ce qui nous a poussé à demander aux médecins de réduire les doses et de ne pas continuer à l'administrer. Cependant, il n'a jamais cessé d'être administré, même à fortes doses : jusqu'à 40 gouttes à la fois, parfois trois fois par jour*", a expliqué une infirmière à la justice. Mais les dysfonctionnements découverts par les inspecteurs ne s'arrêtent pas là. Lors du contrat passé avec la préfecture, la société qui gère le site, Engel, s'était engagée à **fournir des services sanitaires, linguistiques et juridiques** aux migrants retenus. Or l'enquête a démontré qu'ils n'avaient **pas été mis en place** ou alors de manière insuffisante. Par ailleurs, **la clinique** installée dans la **structure ne disposait pas d'eau courante** et ne possédait pas d'instruments médicaux nécessaires à certaines consultations, comme un électrocardiogramme par exemple. Plusieurs cas de violences physiques ont également été répertoriés. Une infirmière évoque des patients traités avec "*des contusions, des hématomes sur tout le corps, des fractures*". Les personnes enfermées, qui vivaient dans des "*conditions inhumaines*" selon la justice, pouvaient "*développer des comportements obsessionnels, comme marcher en rond*", a témoigné une autre. Au total, **une trentaine de personnes sont visées par l'enquête et une dizaine sont mises en examen** : des policiers, des médecins et des responsables du centre. Un inspecteur de police est assigné à résidence, un médecin a interdiction de pratiquer pendant un an et le directeur du centre ne peut plus diriger une entreprise pendant 12 mois. "**La crédibilité de l'État est en jeu dans la gestion du CPR**", a martelé le procureur Francesco Curcio.

Un autre centre de rétention est également visé par la justice. Une enquête a révélé en

décembre 2023 que dans le **CPR de via Corelli, à Milan**, les conditions de vie étaient aussi particulièrement difficiles. Le procureur a critiqué un système de santé "*gravement déficient*" : des étrangers souffrant de problèmes psychiatriques, atteint de maladie grave, comme des tumeurs au cerveau, ou sujets à des crises d'épilepsie n'ont jamais été soumis à des examens médicaux. Le manque de médicaments a été relevé par l'enquête, tout comme la "*saleté*" des dortoirs, l'état des sanitaires qualifiés d'"*honteux*" ou encore des aliments "*malodorants, avariés, périmés*". Malgré les révélations sur ces centres, **de nouvelles structures de ce type devraient bientôt voir le jour**. Début mai 2023, le gouvernement italien a publié un nouveau texte, qui vise à diminuer les arrivées de migrants en Italie et à expulser un plus grand nombre de personnes en situation irrégulière. Les autorités veulent **ainsi construire un CPR dans les 20 régions du pays**. On en dénombre actuellement 10, pour une capacité totale de 1 500 places.

Le pragmatisme est ce qui aura caractérisé la première année de la présidente du conseil italienne au pouvoir. Pourfendeuse de l'immigration lorsqu'elle était cheffe de l'opposition, elle annonce en tant que **chefe du gouvernement l'entrée de 452.000 travailleurs étrangers d'ici à 2025**. La présidente du Conseil répond ainsi aux appels pressants du patronat s'alarmant du manque criant de main-d'œuvre. De l'aveu du ministre de l'Agriculture, l'économie aurait besoin d'au moins 500.000 personnes pour soutenir ses secteurs les plus productifs, à commencer par l'agroalimentaire. Les travailleurs immigrés ne sont pas simplement relégués aux métiers les plus humbles que les Italiens ne veulent plus exercer ou soumis au « capolarato », cette forme d'esclavage moderne dont sont victimes les migrants recrutés comme journaliers, ramassant les fruits et les légumes dans les campagnes du sud. Ils sont de plus en plus leur propre patron ou celui des Italiens. Il y a « Vague d'entreprises gérées par des étrangers », se félicite ainsi le quotidien « la Repubblica » « avec un véritable boom dans le secteur agricole ».

<https://www.lesechos.fr/monde/europe/en-italie-10-des-entreprises-sont-dirigees-par-des-etrangers-2045086>

Matteo Salvini est une nouvelle fois devant la justice italienne ce vendredi 12 janvier 2024. L'actuel vice-Premier ministre est jugé pour une affaire qui l'oppose à l'ONG de sauvetage en mer Open Arms concernant des faits remontant à août 2019. À cette époque, alors ministre de l'Intérieur, il avait refusé pendant six jours d'accorder un port sûr au navire humanitaire, qui mouillait au large de Lampedusa avec 147 migrants secourus en Méditerranée centrale. Cette attente avait été décrite par la presse comme une "*agonie interminable*", alors que les conditions à bord se dégradent. Plusieurs exilés, désespérés, s'étaient jetés à l'eau pour tenter de rejoindre l'île italienne, avant d'être ramenés sur le bateau par les humanitaires. Lors de leurs témoignages, des membres d'Open Arms ont expliqué que la santé physique et mentale des exilés était en péril, avec des conditions sanitaires dégradées et notamment une épidémie de gale. En 2019, alors qu'il faisait partie du gouvernement de coalition il avait imposé la fermeture des ports italiens, refusant ainsi l'entrée des navires d'ONG secourant les migrants entreprenant la traversée périlleuse de la Méditerranée depuis les côtes africaines. Il avait justifié cette politique par des raisons de sécurité, affirmant qu'il s'agissait de lutter contre les passeurs organisant le transport à prix d'or des migrants sur des embarcations surchargées et non sécurisées. Selon le dirigeant politique de 50 ans, la décision d'empêcher le bateau d'Open Arms d'accoster avait été prise avec l'accord de l'ensemble du gouvernement, dont son dirigeant. Mais ce dernier a affirmé devant le tribunal qu'il avait appelé à l'évacuation des mineurs non accompagnés et exercé une pression "*morale*" sur Matteo Salvini pour qu'il cède. Les migrants avaient été finalement autorisés par une décision de justice à débarquer à Lampedusa. Matteo Salvini, qui encourt jusqu'à 15 ans de prison pour "*séquestration*" - avec la circonstance aggravante que des mineurs se trouvaient sur l'Open Arms - a plusieurs fois dénoncé un procès politique. Dans une interview télévisée jeudi soir 11 janvier 2024, le vice-Premier ministre a une nouvelle fois rejeté fermement les accusations de privation de liberté et d'abus de pouvoir pesant contre lui. "*J'ai défendu mon pays et si je risque la prison pour avoir défendu mon pays et maintenu la promesse faite aux Italiens de mettre un terme aux débarquements des immigrés clandestins, alors très bien, j'irai au tribunal la tête haute*", a-t-il

assuré, affirmant avoir fait à l'époque son "devoir de ministre et de citoyen italien". Open Arms a rappelé que "le droit de la mer et les conventions internationales sont très clairs : sauver des vies en mer est une obligation morale et juridique. Empêcher ce devoir est un crime".

POLOGNE

Entre le 1er janvier et le 17 septembre 2023, près de 18 000 migrants ont été détectés à la **frontière entre la Pologne et la Biélorussie**. Un chiffre deux fois plus élevé qu'à la même période, en 2022. Et ce, malgré les nombreuses violences qui s'y produisent. *"Aujourd'hui, un réfugié syrien a été enterré dans le cimetière musulman de Podlasie Bohoniki. Son corps a été retrouvé le 4 novembre 2023, dans la forêt de Białowieska"*. Cet énième drame porte à 53 le nombre de morts à la frontière Pologne-Biélorussie depuis le début des passages à cet endroit, en août 2021, indiquait le 7 décembre 2023 l'ONG Grupa Granica. En 2023 encore, de nombreuses personnes ont emprunté cette route migratoire "dangereuse" aux portes de l'Union européenne, affirme Médecins sans frontières (MSF) fin décembre 2023. D'après les derniers chiffres des garde-frontières polonais, 17 868 migrants syriens, afghans, irakiens, turcs ou encore yéménites, ont été détectés dans la zone entre le 1er janvier et le 17 septembre 2023. Soit deux fois plus qu'à la même période, en 2022. 16 281 d'entre eux ont été interceptés à la frontière, 1 207 ont reçu un avis d'expulsion, et 380 ont été détenus après avoir été interpellés. Depuis deux ans, la Pologne multiplie pourtant les initiatives visant à stopper toute intrusion sur son territoire. En août, 10 000 soldats ont été envoyés dans la région, par crainte d'un nouvel afflux de migrants. Et depuis cet automne, **le mur** de 5,5 mètres de haut qui matérialise la frontière est renforcé par des barbelés supplémentaires à certains endroits, comme une seconde barrière. Constituée de panneaux d'aciers, la barrière est également équipée de capteurs de mouvements et de caméras thermiques, dont les vidéos sont diffusées aux garde-frontières polonais. Outil de dissuasion, ce mur rend en fait beaucoup plus dangereux le passage de la frontière pour les migrants. *"Nombre d'entre eux souffrent de blessures causées par cette clôture"*, déplore le chef de mission pour Médecins Sans Frontières (MSF) en Pologne. Présente depuis novembre 2022 dans la forêt de Podlasie, l'ONG prend régulièrement en charge *"des personnes souffrant d'entorses et de fractures"*, après avoir chuté du mur. Des *"morsures de chiens"* et d'autres blessures ont aussi été constatées, dues aux confrontations avec les forces de l'ordre. Les récits de migrants qui témoignent de la brutalité et du mépris des garde-frontières polonais – comme biélorusses – sont nombreux.

"Les soldats [polonais] vous attrapent, crient, vous giflent, vous frappent au sol, vous serrent les mains dans le dos, écrasent votre visage au sol avec leurs chaussures. Et puis ils vous jettent par-dessus la clôture, confiait en octobre 2023 un exilé, à Grupa Granica. Mais ce n'est rien comparé à la façon dont les Biélorusses nous traitent. Ils utilisent des armes, mais nous gardent le plus souvent avec des chiens. Un ami a été si gravement mordu par l'un d'eux qu'il est maintenant dans un hôpital de Minsk". En novembre 2021, un Syrien de 37 ans sauvagement battu au visage par des soldats biélorusses alors qu'il franchissait la frontière, près de deux semaines après son agression, avait toujours la peau teintée par des hématomes jaunes et violets. Si certains migrants échappent à ces violences, la traversée de cette frontière en pleine nature reste très éprouvante. *"Des hommes, des femmes et des enfants sont épuisés, déshydratés [...] Lorsque les températures baissent, le risque d'engelures et d'hypothermie est également élevé"*, déplore MSF, qui ajoute que près de 10% de ses patients ont dû être hospitalisés car leur pronostic vital était engagé. Pris en étau entre les garde-frontières polonais d'un côté, et leurs homologues biélorusses de l'autre, les migrants errent dans cette forêt très dense, gorgée de marécages. Des *"familles"* et des *"femmes enceintes"* se perdent parfois et *"peuvent rester dans la forêt pendant des jours, avec souvent un accès limité à la nourriture et à l'eau"*, explique MSF. *Il y a eu des cas où ils ont bu de l'eau des marais et sont tombés gravement malades"*. Début février 2023, une Éthiopienne de 28 ans a été portée disparue dans ces bois. Selon l'association locale Podlaskie Voluntary Humanitarian Emergency Service, l'exilée, physiquement affaiblie, s'était retrouvée seule dans la forêt lorsque son mari et un autre migrant de son groupe étaient partis chercher de l'aide. Les deux hommes auraient ensuite été interpellés et renvoyés à la frontière biélorusse par les garde-frontières polonais. Aucune aide n'est donc parvenue à

l'Éthiopienne. La jeune femme, vêtue d'un bonnet rouge, d'un pull et d'une veste, a finalement été retrouvée le 12 février, sans vie, au bord d'un chemin. À côté d'elle, sur le sol, se trouvait un livre de prières chrétiennes.

EUROPE

KOSOVO

Ce pays est le dernier des Balkans à être soumis au régime **des visas pour les pays de l'espace Schengen**. Cette disposition, jugée « *discriminatoire* », sera enfin levée à partir du 1^{er} janvier 2024, au risque de **provoquer un nouvel exode**. Selon plusieurs enquêtes, jusqu'à 30 % des habitants du pays voudraient profiter de l'aubaine pour aller construire leur vie en Europe occidentale et, selon les syndicats, « *80 % des employés* » seraient prêts à partir, malgré les fortes hausses de salaires des derniers mois. « *Beaucoup de gens disent qu'ils veulent partir, mais c'est une manière d'exprimer leur mécontentement face à la situation actuelle du Kosovo* », nuance toutefois un analyste à l'Institut Musine Kokalari pour les politiques sociales de Pristina, la capitale du pays. Le gouvernement a multiplié les campagnes de communication pour rappeler que la **liberté de circulation est limitée à trois mois sans donner le droit de résider, travailler ou étudier** dans un pays de l'espace Schengen. Un Kosovar va partir en Allemagne en janvier 2024, mais il reviendra vite au Kosovo. « *Mon CV circule déjà là-bas, mais je veux négocier de bonnes conditions de travail. Ensuite, je repartirai avec un contrat et un visa de travail* », explique cet infirmier psychiatrique de Pristina. Un autre vit déjà à Munich, où il fait le ménage dans un hôtel. Son épouse, qui travaille dans le tourisme au Kosovo, va le rejoindre avec l'objectif d'obtenir un contrat de femme de ménage à l'aéroport de la capitale de la Bavière. À défaut, elle travaillera aussi dans les hôtels, mais en tout cas, elle utilisera son premier voyage en Allemagne pour négocier un contrat de travail lui permettant d'obtenir un titre de séjour régulier. La libéralisation des visas est la grande question qui sature les réseaux sociaux kosovars, souvent avec humour : on peut ainsi voir le même d'un Kosovar se demandant quand partir : « *Aujourd'hui, demain, dans un mois, dans deux mois... Quand ?* »

<https://www.ouest-france.fr/europe/kosovo/reportage-pourquoi-le-kosovo-est-sous-la-menace-dun-nouvel-exode-44a02828-a639-11ee-beb0-a2616ceacbea>

ROYAUME-UNI

Mardi 2 janvier 2024, le Premier ministre britannique a assuré que son gouvernement avait effacé l'arriéré dans les dossiers d'asile comme promis en décembre 2022, avec **"112 000 cas résolus" fin 2023** – parmi eux, quelque 51 000 personnes ont obtenu une **protection** dans le pays, et plus de **25 000 ont été déboutées**. Mais avec cette déclaration, le chef du gouvernement s'est attiré les foudres d'une partie de l'opposition et de certaines associations. La polémique porte sur la manière dont le gouvernement a géré cet arriéré. Sur les 112 000 dossiers instruits, environ **35 000 ont été classés comme "non procéduraux"** et retirés de l'arriéré officiel et donc effacés du décompte final, soit 31% des décisions d'asile. Le ministère de l'Intérieur a retiré ou suspendu ces demandes d'asile de ces exilés pour différentes raisons. Le gouvernement a édicté de nouvelles instructions permettant qu'une demande soit retirée, notamment si la personne n'est pas en mesure de remplir correctement le questionnaire d'asile ou si elle ne se présente pas à des entretiens. Cette disposition peut être prise sans le consentement du demandeur, même si les autorités n'ont pas pu entrer en contact avec lui. Le Conseil des réfugiés affirme que *"le ministère de l'Intérieur n'a pas réussi à expliquer pourquoi des milliers de personnes ont vu leur demande retirée (parfois en raison d'erreurs administratives comme des adresses incorrectes !)"*. Cette nouvelle mesure a été prise dans le but de réduire l'arriéré. Un député travailliste évoque *"le mensonge éhonté du Premier ministre"*. En plus de *"truquer"* les chiffres comme lui reproche ses opposants, il omet de dire **que près de 100 000 dossiers sont encore en attente d'instruction** au Royaume-Uni. Fin 2023, ce qu'on appelle *"l'arriéré de flux"* s'élevait à un

peu plus de 94 000 demandes en attente, soit 2 000 de plus qu'au moment de la promesse du Premier ministre en décembre 2022.

Dès sa prise de pouvoir en octobre 2022, le premier ministre a fait de l'immigration irrégulière sa priorité. Il annonce régulièrement son intention de stopper définitivement les départs de canots depuis la France. En 2023, 29 437 migrants ont débarqué au Royaume-Uni en traversant la Manche, contre 45 000 en 2022. Mais cette diminution des arrivées est à nuancer. Certes, le renforcement du dispositif de sécurité sur les côtes françaises, avec l'appui financier du Royaume-Uni, a participé à cette baisse, mais un tout autre facteur semble avoir été déterminant : la signature d'accords, en décembre 2022, entre le Royaume-Uni et l'Albanie pour lutter contre l'immigration clandestine. En 2022, près d'un tiers des 45 000 arrivées concernaient des Albanais, souvent des hommes majeurs seuls. Mais après un pic à l'été 2022, lors duquel les Albanais ont représenté jusqu'à 50 % des passagers de "small boats", leurs arrivées "ont chuté de façon spectaculaire au dernier trimestre 2022 et au premier trimestre 2023". Dans le cadre de cette coopération, Londres a pu envoyer des agents de sa police aux frontières à l'aéroport de Tirana, en Albanie, et a renforcé ses critères pour qu'un demandeur d'asile soit considéré comme victime d'esclavage moderne.

Dans le rapport de la Cour des comptes sur la politique migratoire en France, publié jeudi 4 janvier 2024, Londres en fait aussi les frais. Les rapporteurs français (page 41) déplorent le **manque de communication entre Londres et Paris** au sujet des traversées de la Manche. *"La Cour a constaté que les Britanniques ne communiquent pas de renseignements exploitables sur les départs des 'small boats' et donnent des informations de premier niveau, très générales et non recoupées"*. Depuis plusieurs années, les deux pays collaborent pour lutter contre l'immigration irrégulière et réduire les flux de départs depuis les côtes du nord de la France vers l'Angleterre. En mars 2023, les Britanniques ont même signé un accord avec la France pour militariser davantage la frontière maritime. Londres et Paris ont également prévu le déploiement de 500 agents de police supplémentaires sur les plages françaises, et davantage de drones pour aider les forces terrestres. Pourtant, la Cour des comptes juge les **Britanniques peu coopératifs**. *"Concernant les conditions d'arrivées des migrants, les références ou numéros de série des bateaux et des moteurs, les nationalités, les informations semblent très parcellaires. La relation entre la France et le Royaume-Uni est donc déséquilibrée en termes d'échanges d'informations et de renseignements"*. Le sujet des traversées de migrants dans la Manche est explosif au Royaume-Uni. Les conservateurs au pouvoir sont régulièrement pressés d'agir davantage. Emmanuel Macron avait souligné en mars que Londres et Paris avançaient *"de concert"* contre l'immigration irrégulière tout en ayant *"conscience des enjeux humains"* et de *"l'extrême sensibilité de ces sujets"*.

Mardi 9 janvier 2024, l'ONG médecins sans frontières (MSF) a en effet installé, en partenariat avec Médecins du monde (Mdm), une **clinique mobile à destination des exilés retenus** dans une ancienne installation militaire à Wethersfield, **dans la campagne britannique de l'Essex**. Environ 650 hommes âgés de 18 à 65 ans y résident, dans l'attente du traitement de leur demande d'asile. Ils proviennent principalement d'Afghanistan (29%), d'Iran (20%) et d'Érythrée (16%). MSF et Mdm, qui se disent très préoccupées par les conditions de *"quasi-détention"* dans lesquelles vivent ces étrangers, prévoient d'ouvrir leur clinique trois fois par semaine, aux abords des portes d'entrée du bâtiment. Il existe pourtant déjà un centre médical sur place, financé par le NHS, le service de santé national britannique, qui emploie des infirmières ainsi qu'un docteur, présents la semaine. Mais, malgré ces dispositions, les besoins médicaux des étrangers résidant dans le bâtiment ne sont pas satisfaits, et les ONG sont désormais contraintes d'intervenir. *"Aucun soin lié à la santé mentale n'est prodigué sur le site"*. Un rapport de la fondation Helen Bamber et le Human for Rights Network, réalisé en décembre 2023 (<https://www.helenbamber.org/resources/reportsbriefings/ghettoised-and-traumatised-experiences-men-held-quasi-detention>) indique que la santé mentale de ces hommes se dégrade fortement : solitude, perte de poids, appétit réduit, sentiment de désespoir, difficultés à dormir, symptômes de stress post-traumatique... Des exilés rapportent devoir se partager quatre toilettes et cinq douches pour 100 personnes, sans lumière. Le mois dernier, des cas de gale et de tuberculose ont aussi été

relevés dans le centre. *"La plupart des hommes retenus à Wethersfield ont très probablement subi de la violence, la guerre, de la détention arbitraire, et d'autres traumatismes [sur la route de l'exil]. Ils nécessitent des soins de santé spécifiques et adaptés à leurs besoins"*, estime le docteur coordinateur du projet au sein de MSF. Pourtant, d'après les directives du ministère de l'Intérieur, les victimes de tortures, viol, ou tout autre forme d'abus physique ou psychologique, ne sont pas censées être envoyées à Wethersfield. Décrite comme un lieu de confinement à grande échelle, cette ancienne caserne aérienne est isolée, à des kilomètres de toute grande ville, lourdement surveillée par des caméras et des agents de sécurité, et encerclée de barbelés. Pour MDM, ce lieu, l'un des plus grands hébergements pour migrants du Royaume-Uni ouvert en juillet 2023, est une *"prison ouverte"*. En décembre 2023, The Guardian révélait que plusieurs personnes logées dans la caserne avaient tenté de se suicider en s'immolant, ne supportant plus de vivre des conditions *"similaires à celles en Libye"*. La base militaire de Wethersfield a été réhabilitée pour réduire les coûts de logements d'urgence destinés aux exilés vivant au Royaume-Uni. Elle est largement critiquée par les associations d'aide aux migrants et certains députés d'opposition, qui militent pour sa fermeture et de meilleures conditions d'hébergement. Un porte-parole du ministère de l'Intérieur a pourtant assuré : *"Nous répondons à nos obligations légales de fournir un logement pour les demandeurs d'asile qui seraient autrement à la rue. Cet hébergement répond à tous les standards de santé et de sécurité"*. Le ministre de l'Intérieur, a néanmoins déjà exprimé sa volonté d'essayer de fermer la base *"dès que possible"*. Avec l'introduction du projet de loi visant à expulser les demandeurs d'asile au Rwanda, MSF estime que la situation médicale des exilés présents à Wethersfield n'ira qu'en se dégradant avec le temps. Le ministère de l'Intérieur britannique compte malgré tout augmenter les capacités du centre et faire passer le nombre de demandeurs d'asile à 1 700 cette année, soit plus du double des personnes hébergées actuellement.

ASIE

BENGLADESH

Près de 7.000 réfugiés rohingyas se sont retrouvés sans abri tôt dimanche à la suite d'un incendie qui a ravagé un camp de réfugiés à Cox's Bazar. La cause de l'incendie de dimanche reste inconnue. Aucune victime n'a été signalée à la suite de l'incendie. Selon le HCR, près de 800 abris auraient été détruits par ce **premier grand incendie** de l'année 2024, qui s'est déclaré vers 1 heure du matin le dimanche 7 janvier 2024 et a été maîtrisé vers 4 heures. En outre, environ 93 abris et environ 120 structures, y compris des centres d'apprentissage et de soins de santé et des mosquées, ont été partiellement endommagés ou détruites par le brasier. Sur place, le Haut-commissariat pour les réfugiés et ses partenaires humanitaires se sont démenés pour répondre au dernier incendie dévastateur qui a ravagé le camp 5, l'un des 33 camps de Cox's Bazar qui constituent **le plus grand camp de réfugiés au monde**. Les volontaires réfugiés ont été aussi les premiers à répondre à l'incendie, avec des volontaires de la communauté formés à la lutte contre les incendies.

Des unités mobiles à trois roues spécialisées pour la lutte contre l'incendie et des pompes à eau, précédemment fournies par le HCR, ont été rapidement déployées à partir d'autres camps. Au lendemain de l'incendie, les autorités bangladaises et le HCR, en coordination avec OIM, d'autres partenaires des Nations Unies, des ONG, et des réfugiés volontaires, soutiennent les **réfugiés rohingyas** qui ont perdu leurs abris. Des réfugiés s'abritent temporairement dans les centres communautaires du camp, y compris dans des abris collectifs temporaires. Les autorités bangladaises et les agences humanitaires sont sur place pour leur apporter une aide d'urgence, des premiers soins médicaux et psychologiques, et en mettant les réfugiés en contact avec d'autres services compétents, le cas échéant. Les réfugiés reçoivent également une aide alimentaire d'urgence, notamment des biscuits fortifiés et des repas chauds.

A noter qu'à ce jour le camp de Kutupalong, l'un des plus grands camps de réfugiés au monde, a fait l'objet de deux incendies. Le premier, en 2020, avait tué 15 Rohingyas, laissant 50.000

autres sans abri. Le deuxième, en mars 2023, a détruit quelque 2.000 abris. La majorité des Rohingyas vivant au Bangladesh ont **fui une répression militaire brutale** à Rakhine, au **Myanmar**, en 2017, et sont hébergés dans des camps surpeuplés à Cox's Bazar.

https://news.un.org/fr/story/2024/01/1142162?utm_source=UN+News+-+French&utm_campaign=c9acaaaf31-EMAIL_CAMPAIGN_2024_01_09_01_03&utm_medium=email&utm_term=0_0264da9d8f-c9acaaaf31-%5BLIST_EMAIL_ID%5D

AFRIQUE

ALGERIE

Dix officiers et agents de police, ainsi qu'un mécanicien d'Air Algérie, ont été placés **en détention provisoire** en Algérie après avoir été entendus par un juge d'instruction d'un tribunal d'Oran. Une *"enquête préliminaire menée par la Direction générale de la sûreté interne"* a été ouverte, a précisé le parquet. Les accusés sont soupçonnés d'avoir joué un rôle dans l'*"intrusion"* d'un jeune homme dans un avion. Le 28 décembre 2023, un homme, sans documents d'identité et dont l'âge est estimé entre 20 et 30 ans, avait été découvert en *"hypothermie sévère"* à l'aéroport de Paris-Orly dans le train d'atterrissage d'un vol d'Air Algérie en provenance d'Oran, dans le nord-ouest de l'Algérie. Il avait été transporté à l'hôpital dans un état grave. Les dix policiers ont été inculpés dans cette affaire pour *"infractions involontaires mettant en péril la vie des personnes à bord de l'avion et celle d'autrui, ainsi que la sécurité de l'avion"*. Lundi 8 janvier 2024, le ministère de l'Intérieur a annoncé le limogeage du directeur général de la police algérien, sans préciser s'il y avait un lien entre cette décision et l'enquête déclenchée à la suite de l'intrusion du passager dans le train d'atterrissage de l'avion d'Air Algérie. Les logements de train d'atterrissage ne sont ni chauffés ni pressurisés. Les températures descendent à -50 degrés entre 9 000 et 10 000 mètres, altitude à laquelle volent les avions de ligne

LIBYE – ITALIE

Mille cinq cents migrants demandeurs d'une protection internationale vont pouvoir être **évacués de Libye vers l'Italie**. Un protocole d'accord entre Rome et Tripoli actant ces évacuations a été signé le 20 décembre 2023. Les transferts s'étaleront sur trois ans. L'ouverture de ce **corridor humanitaire** engage la coopération des ministères de l'Intérieur et des Affaires étrangères des deux pays, du HCR, mais aussi des organisations civiles comme l'ONG Arci, et religieuses comme la Communauté de Sant'Egidio et la Fédération des Églises évangéliques.

Les transferts s'adressent aux personnes contraintes de fuir *"en raison de la guerre et de la violence et qui se trouvent temporairement en Libye"*, décrit le HCR dans son communiqué du 20 décembre 2023. Quels profils seront prioritaires ? En premier lieu, *"des enfants, des femmes victimes de trafic, des personnes qui ont survécu à la violence et à la torture et des personnes dans des conditions de santé graves"*, qui seront identifiées par les différents acteurs engagés dans le protocole. Une fois en Italie, sur les 1 500 personnes évacuées, 600 seront intégrées au système italien d'accueil et d'intégration (SAI), financées par le ministère de l'Intérieur, détaille l'agence onusienne. La majorité, soit 900 personnes, sera quant à elle prise en charge par des associations "selon le modèle du corridor humanitaire et réparties sur tout le territoire national" souligne le communiqué. Des quotas ont déjà été déterminés par le protocole : la communauté de **Sant'Egidio** accueillera 400 exilés, l'**Arci** 300 et la **Fédération des Églises évangéliques**, 200. Le dernier protocole de ce type avait été signé en 2021. Il faisait lui-même suite à un précédent accord, acté en 2017. En six ans, le HCR comptabilise ainsi près de 1 400 réfugiés et demandeurs d'asile évacués ou réinstallés de Libye vers l'Italie, *"grâce à des mécanismes d'évacuation ou via des couloirs humanitaires"*. D'autres corridors humanitaires ont été mis en place par l'Italie, au-delà de la Libye. Ainsi, selon la Communauté de Sant'Egidio, plus de 5 000 demandeurs d'asile de Libye, du Liban et du Pakistan sont arrivés en Italie depuis le lancement de ces couloirs en 2016. Un mécanisme encore largement

insuffisant, selon Médecins sans frontières. Dans un rapport publié en juin 2022, intitulé "Out of Libya", l'ONG soulignait que *"les rares voies de sortie légale vers des pays sûrs mises en place par le HCR et l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) sont très lentes et restrictives. (...) L'accès à ce service est quasiment inexistant en dehors de Tripoli et dans les centres de détention et le nombre de places dans les pays de destination est très limité"*. En outre, les autorités libyennes imposent aussi des restrictions. Elles *"ne nous autorisent pas à inclure dans nos programmes plus que les neuf nationalités qu'ils considèrent comme 'vulnérables'"*, déplorait MSF. *Ainsi, seuls les ressortissants palestiniens, yéménites, syriens, somaliens, érythréens ou soudanais ont une chance d'embarquer un jour dans les avions humanitaires ou de réinstallation"*, dénonçait par exemple à l'été 2022 le chef de mission adjoint du HCR en Libye. Néanmoins, l'agence des Nations unies *"procède, à titre exceptionnel, à l'enregistrement d'un nombre très limité de réfugiés d'autres nationalités lorsqu'il s'avère que ceux-ci sont extrêmement vulnérables et exposés à des risques de violations accrus"*, nuance la porte-parole du HCR en Libye. Pour autant, les évacuations restent *"une mesure salvatrice et un signe important de solidarité et d'humanité (...) Nous devons continuer à travailler ensemble pour élargir les voies sûres, y compris la réinstallation, permettant aux réfugiés de reconstruire leur vie dans la sécurité et la dignité"*, soutient la représentante du HCR pour l'Italie, à propos du nouvel accord signé le 20 décembre 2023. Le HCR estime qu'en cette fin d'année 2023, **"plus de 2,4 millions de réfugiés" dans le monde seraient prioritaires pour une réinstallation. Soit une "augmentation de 36% par rapport aux exigences de 2022"**.

LIBYE

Cent-huit migrants sont morts ou portés disparus après quatre naufrages survenus entre le 26 décembre et le 3 janvier au large des côtes libyennes, selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

Au total en 2023, 2 383 personnes ont péri en Méditerranée centrale en tentant de rejoindre les côtes européennes. La fin d'année 2023 a été particulièrement meurtrière au large des côtes libyennes. Selon le porte-parole de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), une centaine de migrants ont péri dans quatre naufrages en Méditerranée centrale en seulement une semaine. Mardi 26 décembre 2023, 24 exilés ont disparu au large de Zaouia et quatre personnes ont pu être secourues. Deux jours plus tard, ce sont quatre migrants qui ont disparu tandis que deux autres ont été retrouvés morts. Un seul passager a survécu à cette tentative de traversée de la Méditerranée.

Le lendemain, le 29 décembre 2023, 28 exilés ont disparu et 15 ont péri noyés près de Sabratha. Trente rescapés ont été récupérés par les autorités libyennes. Enfin, le premier naufrage de 2024 a eu lieu le 3 janvier 2024 au large des côtes de Zouara. Ce jour-là, 24 migrants ont disparu en mer et 11 sont morts, tandis que 27 ont survécu, d'après le décompte de l'OIM. La plateforme d'aide aux migrants en détresse en mer, Alarm Phone, évoque de son côté deux naufrages les 28 et 29 décembre 2023, près de Zouara et Sabratha, faisant au moins 78 morts. Difficile de savoir s'il s'agit des mêmes embarcations que celles comptabilisées par l'OIM ou différents canots.

MAROC

Les forces marocaines ont arrêté l'an dernier environ 87 000 migrants en partance vers l'Europe, a indiqué mercredi 3 janvier 2024 l'état-major général des Forces armées royales, dans un communiqué. En 2022, ils étaient un peu plus de 70 000. La majorité de ces personnes sont originaires d'Afrique subsaharienne. Le Maroc est un pays de transit pour des milliers de migrants désireux de rejoindre l'Union européenne (UE). Depuis les côtes du nord, ils tentent d'atteindre le sud de l'Espagne, tandis qu'à l'ouest les exilés essayent de rallier l'archipel des Canaries. Mais ces routes sont de plus en plus contrôlées par les autorités marocaines. Depuis le réchauffement des relations diplomatiques entre Rabat et Madrid en 2022, le Maroc a fait de la lutte contre l'immigration irrégulière une de ses priorités. Le pays a renforcé ses patrouilles en mer et sa vigilance aux abords des enclaves de Ceuta et Melilla. Sur les côtes, Rabat s'est engagé à intercepter les exilés susceptibles de prendre la mer et de les renvoyer dans le centre du pays, dans la région de Ouarzazate, loin des

plages. À Laayoune, ville de la côte ouest du Maroc connue pour être un lieu de départ vers les Canaries, les forces marocaines ont multiplié les arrestations de migrants. Ces derniers sont interpellés dans la rue, au travail ou à leur domicile et expulsés dans le désert, afin de les éloigner des rives marocaines. *"À Laayoune, le danger est partout". "On ne vit pas en paix ici, on est continuellement harcelés par les forces de l'ordre"*, racontait un jeune ivoirien. Mais la militarisation de la frontière n'empêche pas les tentatives pour autant.

MAROC-ESPAGNE

Les forces de l'ordre marocaines ont arrêté dans la nuit de dimanche à lundi 1^{er} janvier 2024, 1 110 migrants qui tentaient d'entrer illégalement, lors de plusieurs opérations, dans les villes de Nador, frontalière de Melilla, M'diq et Fnideq, non loin de Ceuta. L'armée a précisé que les 175 migrants appréhendés à Nador sont originaires du Maroc, d'Algérie, de Tunisie et du Yémen. Les autorités n'ont pas précisé les nationalités des 935 autres.

En juin 2022, une tentative massive d'entrée à Melilla et l'usage disproportionné de la force par les polices marocaines et espagnoles avaient conduit à la mort de 23 migrants. Le 23 décembre 2022, après **six mois d'enquête**, la justice espagnole a classé l'affaire **"sans suite"**. Le Maroc, de son côté, a condamné une **quinzaine de migrants à des peines de prison** pour "entrée illégale" au Maroc, "désobéissance" et "dégradation de biens publics".

SENEGAL

La majorité de ces migrants ont pris la mer depuis le Sénégal. "L'un des pays de l'UEMOA (Union économique monétaire ouest-africaine) les plus touchés par le coût élevé de la vie", affirme la Banque mondiale. Dans ce pays où "plus d'un tiers de la population vit dans la pauvreté", il faut dépenser désormais en moyenne 15 % de plus pour s'offrir du poisson frais ou du riz, écrit l'institution dans un rapport publié en juin 2023. La raréfaction du poisson au large de ses côtes a également privé de ressources les pêcheurs du littoral, qui grossissent ensuite les rangs des passagers des pirogues en partance pour les Canaries. *"Moi je n'étais pas prête à partir, pour cette femme de Bargny, un village près de Dakar. Ici, il n'y a pas de travail. La mer, le président l'a vendue. Nos maris n'ont rien quand ils vont en mer. Ils ne peuvent pas payer la scolarité des enfants, ni les dépenses quotidiennes. Donc on est obligé d'aller en Espagne"*. Le 25 février 2024, les Sénégalais sont appelés aux urnes pour élire leur nouveau président, le président actuel ayant déjà exercé ses deux mandats réglementaires. Le candidat du parti au pouvoir et actuel Premier ministre devra défendre son bilan en matière d'émigration. Le 8 novembre 2023, il a exhorté le gouvernement *"de prendre des mesures sécuritaires, économiques, financières et sociales d'urgence afin de neutraliser les départs d'émigrants à partir du territoire national"*. Une exigence déjà affichée quelques mois plus tôt en juillet, alors que 63 Sénégalais avaient péri dans un naufrage, au large du Cap-Vert.

TUNISIE

Selon les chiffres du gouvernement italien, près de 146.000 personnes sont arrivées en Italie par bateau l'an dernier entre janvier et novembre, dont la moitié qui sont parties des côtes tunisiennes. C'est une hausse de 65% par rapport à la même période en 2022. Dans le même temps, les garde-côtes tunisiens ont également empêché près de 70 000 personnes - soit le double du chiffre de 2022 - de traverser la Méditerranée. La plupart de ces migrants ont été interceptés près des côtes tunisiennes, au large de Sfax, qui n'est qu'à environ 130 kilomètres de Lampedusa. L'un d'entre eux, originaire du Burkina Faso, est arrivé *"en Tunisie il y a trois mois et j'ai tenté de rejoindre l'Italie à deux reprises"*. "A chaque fois, cela m'a coûté environ 1.000 euros". Sa première tentative s'est terminée après avoir parcouru seulement sept kilomètres, la seconde après douze kilomètres. Il fait partie des nombreux Africains subsahariens à avoir embarqué en Tunisie l'année dernière. La part des non-Tunisiens est de plus en plus élevée, soit 78% contre 59%, d'après les autorités tunisiennes. *"Les garde-côtes tunisiens n'ont pas été violents, ils nous ont seulement empêchés de traverser et nous ont renvoyés à Sfax"*. L'ONG Human Rights Watch a néanmoins documenté de nombreux cas de mauvais traitements et d'expulsions collectives pendant et après les interceptions de bateaux infligés par la

police, l'armée, la garde nationale et les garde-côtes tunisiens. Une chercheuse sur les droits des réfugiés et des migrants, explique que *"si les interceptions se multiplient en l'absence d'un contrôle efficace et d'une obligation de rendre des comptes, nous risquons d'assister à davantage d'abus à l'encontre des migrants interceptés"*. Malgré ces risques, un Béninois, attend lui aussi sa chance d'émigrer vers l'Italie. La police tunisienne l'a déposé dans une oliveraie à l'extérieur de Sfax. *"Il pleut et nous ne savons pas où nous pouvons nous abriter"*.

En juin 2023, la Commission européenne a proposé au président tunisien un accord migratoire visant à freiner l'immigration vers l'Europe. À l'époque, la présidente de la Commission européenne, avait promis jusqu'à 900 millions d'euros d'aide à la Tunisie, en proie à des difficultés économiques, et 105 millions d'euros supplémentaires en 2023 pour freiner l'immigration clandestine - soit près du triple du montant que l'Union européenne (UE) avait accordé à Tunis au cours des deux années précédentes. Le président a répondu que son pays ne deviendrait pas une porte d'entrée pour les migrants.

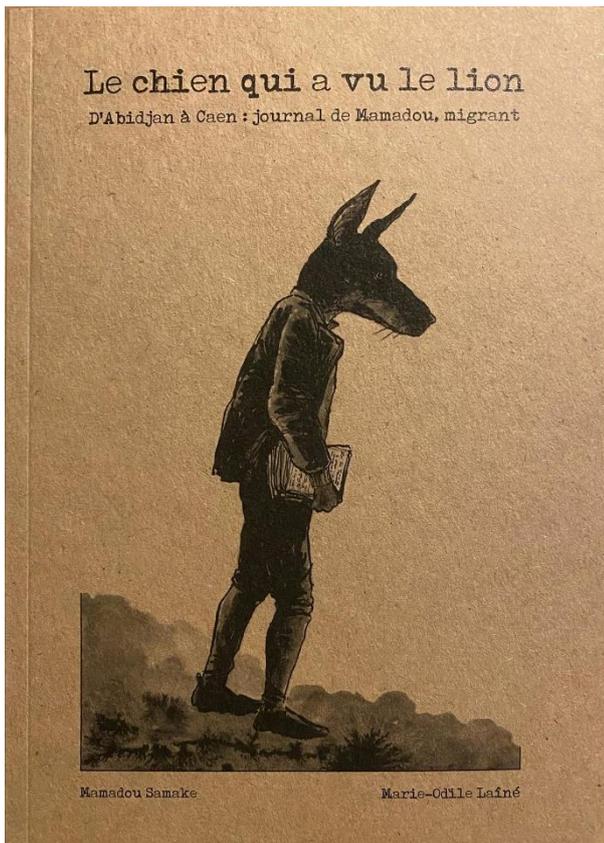
"Jusqu'à présent, il n'y a qu'un protocole d'accord, qui n'est pas contraignant et qui définit cinq domaines de coopération, tels que la transition énergétique ou l'éducation, avec un seul pilier traitant directement de la migration", analyse la directrice de la Fondation Heinrich Böll à Tunis, proche du parti des Verts allemand. Elle ajoute que le président tunisien a profité de la séquence pour s'offrir *"un bon coup de relations publiques"*. En effet, la Tunisie a renvoyé 60 millions d'euros, assimilés dans les médias à une première tranche d'aide en matière migratoire. Il a déclaré que *"la Tunisie, qui accepte la coopération, n'accepte rien qui ressemble à la charité ou à de la faveur"*. *"La réalité est que le gouvernement tunisien a renvoyé un dernier paiement (de l'UE) lié à un programme de relance économique post-pandémie (datant de 2021) sans rapport avec la migration"*.

Les départs ont diminué depuis octobre 2023, et pas seulement en raison des conditions de mer plus difficiles en automne et en hiver, mais aussi parce que *"les autorités tunisiennes ont renforcé les contrôles aux frontières et lancé des opérations contre les passeurs et les ateliers de fabrication de bateaux"*. La dynamique migratoire n'est pas le résultat de l'accord migratoire. L'augmentation du nombre de non-Tunisiens interceptés par les garde-côtes cette année refléterait la situation politique dans des pays comme le Burkina Faso, le Mali, la Guinée, la Côte d'Ivoire, le Soudan, l'Érythrée et la Libye. Il s'agit de pays qui, *"au cours des deux dernières années, ont connu une recrudescence des coups d'Etat militaires et une volatilité politique et économique, une violence extrême, des persécutions, des déplacements internes. Beaucoup ont donc quitté ces pays, se sont rendus en Tunisie, s'y sont installés et y ont travaillé pendant un certain temps."*

Crise économique et sécheresse

La Tunisie a une inflation de plus de 8% en novembre et un taux de chômage de près de 15 %, et plus précisément de 40% chez les jeunes (15-24 ans). Le tout a été exacerbé par la sécheresse alors que le secteur agricole fournit des emplois à de nombreux migrants qui économisent en vue de leur voyage vers l'Europe. *"Même l'achat de nourriture est devenu difficile, parfois je ne peux même plus me permettre d'acheter des boulettes de blé"*, explique un Béninois. L'élection présidentielle de l'année prochaine, prévue en novembre, devrait ainsi être dominée par deux sujets : la migration et la crise économique. Le président actuel, d'abord élu démocratiquement en octobre 2019, a viré dans l'autoritarisme à partir de juillet 2021. Il a également perdu beaucoup de soutien depuis son entrée en fonction, en particulier parmi les jeunes électeurs. *"Il joue gros. Malheureusement, nous avons vu ces dernières années en Europe que vilipender les migrants en particulier ceux originaires d'Afrique subsaharienne, est malheureusement une bonne stratégie de campagne pour détourner la frustration des électeurs vers des personnes vulnérables qui représentent une cible facile."*

A LIRE



Mamadou Samake et Marie-Odile Lainé - LSAA-éditions [LaSauceAuxArts] – 8 €- 2024

En 116 pages, Mamadou Samake raconte ses 3 ans sur la route migratoire de la Côte d'Ivoire jusqu'en France. Un récit riche et précis qui lui a permis d'extérioriser ses traumatismes et qui, il l'espère, sensibilisera les autres migrants aux dangers de la traversée.

C'est en avril 2022 que Mamadou Samake toque à la porte de l'association Solidarité avec tous les immigrés du Calvados (Asti 14). Ce jeune Ivoirien, parti d'Abidjan en 2018, a passé trois ans sur la route et vient tout juste de quitter l'Allemagne, où sa demande d'asile a été rejetée.

Dans ses affaires, il se déplace toujours avec des centaines de feuilles volantes numérotées, triées, parfois griffonnées : le récit de son voyage. Avec l'aide de Marie-Odile Lainé, bénévole de l'association, il met en forme, révisé et corrige tous ces brouillons et publie aujourd'hui son témoignage sous la forme d'un journal.

"Le chien qui a vu le lion" retrace ainsi l'histoire de ce jeune homme qui, à de nombreuses reprises, a frôlé la mort, s'est fait battre ou insulter, parfois déshumaniser. Le jour où il a quitté son pays, il "*a changé d'identité*", écrit-il. "*Le jeune Ivoirien est devenu un migrant. Je ne sais pas encore ce que cela signifie. J'ai envie et peur de le découvrir*". "*Ce livre, c'est l'occasion de dire tout ce que j'ai vécu avec mes propres mots. Je l'ai intitulé ainsi car c'est une expression africaine : "Le chien qui a vu le lion ne court pas de la même manière que celui qui ne l'a pas vu". Cela veut dire que celui qui a vécu la chose est bien placé pour expliquer à celui qui n'a pas vu. Ici, le chien est une métaphore, c'est le migrant. Et les lions, ce sont les coxeurs (rabatteurs dans les gares vers les moyens de transports), les passeurs et tout ce qui nous menace quotidiennement sur la route. Car si j'ai appris une chose durant ce voyage, c'est que les passeurs font absolument tout ce qu'ils veulent de nous. Ils ont tous les pouvoirs sur les migrants. La manière dont on nous plaçait dans les camions, dont on nous traitait... Les gens, quand ils s'adressaient à nous, ils ne nous demandaient pas notre avis, ils ne nous expliquaient pas. Pour eux, nous n'étions pas des humains. Ils n'usaient que de violence, d'insultes et de brutalité. Quand j'étais en Côte d'Ivoire, j'entendais beaucoup de choses sur la migration mais en réalité, j'ai traversé tellement de chose auxquelles je ne m'attendais pas que j'avais besoin de raconter mon histoire avec mes propres mots. J'entendais que la route était dangereuse, on voyait les informations à la télé... Mais jamais je n'aurais imaginé vivre ce que j'ai vécu.*

Avec cet ouvrage, je peux raconter ce que j'ai vu et je veux sensibiliser ceux qui veulent prendre la route, leur raconter que c'est bien plus difficile que ce que l'on croit. Je veux les décourager même. Le mot "dangereux" ne suffit pas à qualifier ce chemin. Dans ces pays étrangers, le désert, sur la mer... Nous sommes livrés à nous-mêmes et nous n'existons pas. Notre dignité est sans cesse bafouée.

Pendant tout le trajet, nous sommes toujours à deux pas de la mort. J'aimerais que mes lecteurs, ceux d'Afrique qui rêvent d'emprunter un jour ce chemin, abandonnent leur projet.

Une fois secouru en mer par le navire humanitaire de l'ONG Open Arms, lui et les autres passagers regagnent espoir. Mais une fois l'Europe atteinte, les exilés comprennent que leur accueil est loin d'être assuré. Quand on a été sauvé par l'Open Arms en 2019, on est resté bloqué pendant une semaine. En fait, l'Europe ne voulait pas de nous. Salvini (le ministre de l'Intérieur italien de l'époque) s'était opposé à notre arrivée et nous avons été bloqués pendant 6 jours. L'Europe a finalement accepté de nous dispatcher et c'est comme ça que je me suis retrouvé en Allemagne. Ici, j'ai déposé ma demande d'asile et elle a été refusée. Ensuite, vu qu'il y avait la barrière de la langue et que j'avais eu une OQTF, je suis parti en France."

"Après plus de trois ans d'errance et d'épreuves, ai-je le droit d'espérer qu'une autre vie m'attend ?", s'interroge Mamadou Samake en conclusion de son livre.